

Le Messenger



HOCHSTATT
N°27 - JANVIER 2010



SOMMAIRE

2	Le mot du Maire
3	En quelques lignes
4	Perspectives 2010
5	Donneurs de sang
5	Finances
5	Stop à la vitesse excessive dans le village
6	Plan climat territorial du pays du Sundgau
7	Libération de Hochstatt en 1945
9	Personnel communal
10	La croisée des services
11	Les sapeurs pompiers : CPI
12	Le chien l'ami de l'homme
13	Elections Régionales
14	ASCL
19	Amicale bouliste Hochstatt
20	Les anciens combattants
21	ASH
24	Comité des fêtes
24	Chorale Concordia Hochstatt
25	AOSE
26	La musique
27	Sortie nivéoles
28	Animation arboricole à l'Ecole Maternelle
29	Au fil des mois
33	Le périscolaire
33	L'école maternelle
34	L'école élémentaire
35	l'Oeuvre Schyrr
36	Vivre en EHPAD
37	Le barrage de Michelbach
38	Nouveaux commerçants
39	Etat civil 2009
41	Manifestations 2010
42	Le passeport biométrique
42	Adresses utiles

NOUS REMERCIONS :

BACH Antoine
BARTH Marie-Thérèse
BRENDER Pierre
BUIRETTE Martine
DOPPLER Regis
ECKENFELS Emanuela
FAURE Roger
HECKLEN Matthieu et Marie-Odile
HELL Pierre
HERBERT Sandrine
KEGLER Thierry
LENGERT René et Claudine
LINDAUER Nicole
LOCHER Guy
LOVATO Christian
MATHIS Davy
REYMANN Isabelle
SCHYRR Maurice
SIEGEL Emmanuel
WILLEMANN Michel
WINDENBERGER Nathalie

Directeur de la publication :
 Michel Willemann

Comité de rédaction :
 La commission d'information

Impression :
 Estimprim

Tirage : 1000 exemplaires

Mairie de Hochstatt :
 Tél : 03 89 06 24 33
 Fax : 03 89 06 34 39
www.hochstatt.fr

Mise en page :
 Carole STEIN
 06 21 62 39 37

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont fourni photos et documents pour illustrer ce bulletin

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous souhaiter au nom de toute l'équipe municipale, élus et agents mes meilleurs vœux pour l'année 2010. Que cette nouvelle année vous procure joies, bonheur et vous garde en bonne santé.

L'année 2009 nous laissera probablement des souvenirs mitigés car, marquée par trop de drames humains et de détresse dus essentiellement à la crise économique et à son lot de destruction d'emplois. Espérons une année 2010 meilleure ou du moins, moins mauvaise, car même si les indicateurs semblent moins pessimistes, la reprise et le retour au plein emploi ne seront certainement pas au rendez-vous pour tout le monde. Mais l'optimisme, l'espoir doivent prévaloir afin de gérer au mieux ces difficiles échéances.

Comme vous le savez la municipalité a participé avec les moyens dont elle dispose au plan de relance de l'économie initié par le gouvernement.

L'engagement signé début 2009 a été respecté et plus de 872 809 euros d'investissements réalisés ; ceci au profit de l'économie locale.

Les efforts seront poursuivis en 2010 en dépit des gros nuages noirs qui viennent obscurcir l'horizon.

En effet la réforme de la taxe professionnelle, indispensable pour le développement harmonieux des entreprises, me laisse perplexe, car au delà de 2010 aucune mesure concrète permettant de maintenir à minima les ressources des collectivités locales n'est définie ni garantie.

Comment investir dans ces conditions, car de surcroît les partenaires financiers emblématiques que sont la région ou le département, en difficulté aussi, réduisent de manière drastique leurs aides aux communes.

Les nouvelles normes issues du Grenelle de l'environnement indispensables pour le devenir de notre planète et l'application à tous les bâtiments à l'orée de 2014 de la loi handicap n'arrangeront pas les finances locales.

Comme vous pouvez le constater la tâche est ardue mais je vous garantis ma détermination et celle de mon conseil municipal à résoudre raisonnablement tous ces problèmes.

En ce début d'année, comment ne pas remercier l'ensemble des présidents et des bénévoles œuvrant au sein des associations locales ; assurant ainsi la vie culturelle et sportive de notre collectivité villageoise. Soyez assurés de mon soutien et celui de mon équipe.

Je terminerai mes propos en rendant hommage aux pompiers volontaires et bénévoles de notre CPI qui veillent 24h sur 24h sur notre sécurité ; merci pour leur engagement.

Je vous souhaite bonne lecture de ce message et vous réitère mes plus chaleureux vœux pour cette nouvelle année.



RÉALISATIONS 2009

Travaux de Voirie

• L'aménagement de la rue Haenlin prolongée

Le chantier d'aménagement de la rue Haenlin a démarré mi-octobre 2009, après plusieurs semaines d'études menées en concertation avec les riverains.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (téléphone, câble, EDF) ont suivi le remplacement de la conduite d'eau et des branchements particuliers.

Les terrassements et la pose des pavés ont apporté la touche finale à cette opération.

Les dernières finitions seront réalisées en début d'année 2010. Un nouvel Eclairage Public a également été installé par les agents techniques municipaux.



• La venelle rue Soland

A la satisfaction des usagers, l'accès de la venelle de la rue Soland vers la rue de la Chapelle, a été réaménagé de façon à faciliter le passage des piétons.

• Les abords de la mairie

Les études de trafic portant sur la circulation et la vitesse, permettent de passer à une phase d'avant-projet.

Celle-ci sera disponible courant du mois de janvier 2010.

L'achat d'une partie d'un terrain, issu de la succession Lehmann, situé Grand'Rue, facilitera cet aménagement.

• Enfouissement des réseaux rues de Zillisheim – Grand'Rue

En préalable à l'aménagement des abords de la mairie, des travaux indispensables d'enfouissement des réseaux permettront également le remplacement du transformateur de la Grand'Rue.

Les études de ces travaux importants, financièrement et techniquement, sont achevées et les appels d'offres du début d'année laissent entrevoir une réalisation au cours du 1^{er} semestre de l'année 2010.

• Rue de la Chapelle

Dans un souci de cohésion du bouclage de notre réseau d'eau, le remplacement complet du réseau, ainsi que les branchements particuliers ont été effectués.

• Lotissement « Les Petits Champs »

En parallèle à la réalisation des voiries du lotissement « Les Petits Champs », des regards de rétention d'eau ont été posés, ceci dans le cadre de la politique globale de la gestion des eaux pluviales et plus particulièrement en cas d'orage.

La ligne BT a été « démontée » et enfouie entre le transformateur situé rue des Vosges et rue Soland. Malheureusement pour l'environnement, un poteau électrique a dû être implanté rue Soland.



Le Corps Communal d'Incendie

Le Centre de Secours de Hochstatt dispose depuis cette année du nouveau système de communication mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours : ANTARES.

Cet équipement répond à l'objectif fixé par la Loi du 13 août 2004, préconisant des réseaux de transmission qui s'appuient sur une infrastructure nationale, partagée avec la police nationale et les SAMU.

D'un point de vue purement technique, cet outil offre une panoplie de nouveaux services aux sapeurs-pompiers locaux : phonie en qualité numérique, géolocalisation des véhicules etc...

Après plusieurs mois, le constat a été fait que ce dispositif est très efficace et fonctionne parfaitement bien.

Dans un autre registre, afin de rendre un meilleur service à la population sur les interventions en journée, les municipalités de Hochstatt et de Zillisheim assistées par leur chef de corps respectif, étudient la mise en place d'une convention d'assistance entre les deux Centres de Première Intervention.

Les Ecoles

Dans le cadre d'un programme pluriannuel, 4 nouveaux ordinateurs ont été acquis.

Des stores pare-soleil extérieurs équipent, à présent, des fenêtres à l'Ecole Élémentaire ainsi qu'à l'Ecole Maternelle.

Conformément au décret n° 2009-500 du 30 avril 2009, relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public et des bâtiments à usage d'habitation, une étude-diagnostic a été réalisée pour l'Ecole Élémentaire. Il en ressort que d'importants travaux devraient être exécutés avant 2015.

L'aménagement de la Zone Sportive



Cette opération a débuté fin 2008. Cette année a vu la poursuite de l'aménagement du nouveau terrain de football et le démarrage de la réalisation du bâtiment Vestiaires-Clubhouse, rendue possible par la concrétisation de la vente de l'ancien terrain de football.

La structure Vestiaires-Clubhouse sera équipée d'un chauffage par géothermie, réalisé selon les critères à venir du Grenelle de l'Environnement.

Les bâtiments publics

- Les peintures du hall d'entrée et de la salle des commissions de la mairie ont été rafraîchies.
- Les 13 fenêtres et la porte du garage du bâtiment sis 2 rue des Plumes ont été remplacées, améliorant ainsi l'isolation thermique et phonique.
- La remise à niveau des archives de la mairie est en bonne voie : le remplacement des tablettes bois par d'autres métalliques, la mise en place d'un déshumidificateur, l'installation d'une armoire coupe-feu permettront à l'archiviste du Centre de Gestion de mener à bien sa mission prévue courant du mois de janvier 2010.

PERSPECTIVES 2010

La Zone Sportive

2010 verra l'achèvement de cet équipement qui sera également agrémenté de plusieurs plantations.

Le Réseau d'Eau Potable

Le renouvellement de la conduite d'eau datant des années 1958 est prévu dans la rue Foltzer.

L'Aménagement des Abords de la Mairie



Les études étant finalisées, les travaux pourront être entrepris au cours du 2^{ème} semestre 2010, sauf en cas de problèmes de financement dus aux incertitudes des dotations de l'Etat.

Le Cimetière

Poursuite de l'aménagement de celui-ci par la pose d'un portail à l'entrée arrière et réflexion pour le réaménagement de l'entrée principale.

Eclairage Public : Rue Soland

En complément des enfouissements de la rue de Zillisheim, un nouvel éclairage public sera réalisé, ainsi que celui déjà programmé à plusieurs reprises, de la rue Soland.

Les Ecoles

La poursuite de l'installation des protections solaires sur les bâtiments des deux écoles.

Rénovation de l'Eglise

Un appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre sera lancé pour la rénovation intérieure et extérieure de l'église, ainsi que la réhabilitation de l'orgue Callinet, en collaboration avec le Conseil de Fabrique et l'Association des Amis de l'Orgue. Ces travaux, de grande envergure, seront menés sur plusieurs années.

Carrefour Route de Didenheim / Rue de Zillisheim

Une étude de sécurité portant sur l'amélioration de la fluidité de la circulation sera présentée aux Services du Département. Cet aménagement permettra la réalisation d'un « tourne à gauche » vers Zillisheim en venant de Mulhouse, et, résoudra partiellement le problème récurrent du stockage des voitures aux heures de pointe.

DONNEURS DE SANG

Y penser c'est naturel, le faire c'est essentiel.

En France, chaque année, trois millions de dons de sang sont nécessaires pour assurer la survie des malades et blessés auxquels il manque un composant sanguin.

Ensemble, sauvons des vies et donnons notre sang

Les donateurs de sang se sont montrés très généreux

UNE COLLECTE de sang avait lieu mardi 05 janvier 2010 à la salle Elisabeth SCHYRR. Malgré un temps froid, les Hochstattois n'ont pas hésité à prendre un peu de leur temps libre pour participer à cet élan de solidarité envers les personnes malades. Au fil de l'après-midi, 65 personnes se sont ainsi présentées pour offrir leur sang. **La prochaine collecte aura lieu le 15 juillet 2010.**

Un grand merci à tous les donateurs.



Jean-Marie SAUNER

FINANCES



Dans le cadre du plan de relance de l'économie, un dispositif de versement anticipé du Fonds de Compensation de la TVA est prévu. C'est-à-dire la possibilité de bénéficier en 2009, et, non en 2010, de ce fonds relatif aux dépenses éligibles.

Pour en bénéficier, les communes doivent s'engager, par convention avec le représentant de l'Etat, à réaliser en 2009, un niveau de dépenses d'équipement supérieur à la moyenne des années 2004, 2005, 2006 et 2007.

Les dépenses d'équipement engagées en 2009 par la commune ont été bien supérieures à la moyenne précitée, ce qui lui a valu l'attribution, au titre du FCTVA d'un montant de près de 80 000,00 € et la pérennisation du reversement de la TVA, l'année N +1.

STOP à la VITESSE EXCESSIVE dans le village

Les conclusions de l'étude de circulation réalisée dans la perspective de l'aménagement des abords de la mairie sont accablantes. Plus de 78% des véhicules contrôlés ne respectent pas la vitesse, certains se permettent même de rouler à plus de 90Km/h (rue des Ecoles et Grand'rue) alors que la vitesse maximum autorisée dans le village est de 45 km/h, et voire dans certains secteurs à 30 km/h.

Ceci est tout à fait intolérable.

Une vitesse excessive n'est pas sans risque pour la population et plus particulièrement les enfants qui jouent sur les trottoirs et dont les jeux quelques fois débordent même sur la chaussée. A cet égard, pour éviter d'avoir à déplorer un incident voire un accident dans les rues de notre village, nous faisons appel au civisme de tous avant d'envisager, si nécessaire, d'instaurer des contrôles de vitesse par la gendarmerie.

Quelques kilomètres de trop peuvent bouleverser la vie d'une famille et la vôtre, alors à vous de réfléchir et de choisir " QUELQUES SECONDES CONTRE UNE VIE"



Le réchauffement, une réalité qui ne fait plus débat.

Un réchauffement planétaire directement lié aux activités humaines responsables de l'augmentation des concentrations en Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère....

Une augmentation de la température moyenne du globe de +6°C à l'horizon 2100 (hypothèse haute du GIEC) qui se traduira par des conséquences désastreuses sur les secteurs économiques, sociaux, sanitaires et écologiques si nous n'agissons pas dès maintenant !

Des objectifs affichés

Au niveau régional: réduire les consommations énergétiques

- Diviser par 4 les consommations énergétiques de la région à l'horizon 2025

Un outil local : le Plan Climat Territorial

• Qu'est ce que c'est ?

Un outil d'action local permettant d'atteindre les objectifs fixés pour le climat

• Comment ?

Année 1 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic du territoire • Groupes de travail thématiques → Plan d'actions partagé • Information /sensibilisation
Année 2 2010	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des actions • Suivi des actions • Information /sensibilisation
Année 3 2011	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des actions • Suivi et évaluation des actions • Information /sensibilisation

• Quel objectif ?

L'intégration systématique et automatique de la dimension « climat » dans les projets privés et publics du territoire

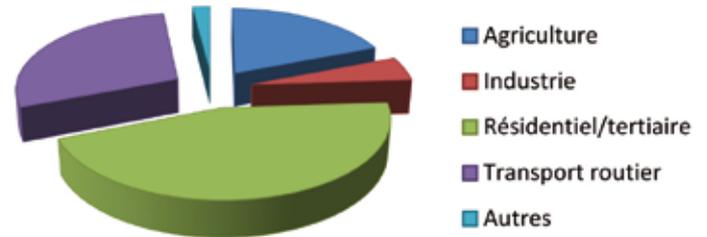
• Quelle finalité?

Réduire les émissions de GES / Optimiser la performance

énergétique du territoire /

Adapter le territoire aux impacts du changement climatique

Les émissions sur le territoire de la CCSI d'Illfurth



Emissions totales: 53 025 teqCO₂ / an

Emissions par habitant: 5,4 teqCO₂/hab./an

Axes de travail du PCT du Sundgau

4 axes de travail se dégagent du diagnostic territorial

- Développer des modes de construction et de rénovation durables
- Promouvoir des modes de déplacements alternatifs
- Accompagner les entrepreneurs et agriculteurs du Sundgau dans toute démarche visant à réduire leur impact sur le climat
- Diffuser la « culture climat » au sein du territoire du Sundgau

La commune de Hochstatt est déjà fortement mobilisée pour rendre économe ses propres bâtiments.

Exemples :

- Ecole et périscolaire : chauffage au bois : émission de gaz à effet de serre : zéro
- Bâtiment vestiaire - douche : la construction du bâtiment à la norme basse consommation, chauffage par géothermie.
- Remplacement progressif des ampoules éclairage public par des ampoules plus économes.



LIBERATION de HOCHSTATT Novembre 1945



La libération - Les opérations militaires.

Libération de HOCHSTATT par la 1^{ère} Compagnie du 2^{ème} Bataillon de Zouaves. Retranscription intégrale du rapport de l'autorité militaire.

Le 25 novembre 1944, le groupement DEWATRE du C.C. 3 de la 1^{ère} Division Blindée reçoit comme mission de s'emparer de DIDENHEIM et d'exploiter en direction de HOCHSTATT et de GALFINGUE.

Le groupement est articulé en trois groupements :

- Premier groupement, deux pelotons de chars moyens, deux compagnies d'infanterie moins une section, une section du génie. MISSION, s'emparer de Didenheim avec l'appui de l'artillerie.
- Deuxième groupement, une section d'infanterie, un peloton de reconnaissance. MISSION, couvrir l'action sur Didenheim et pousser en direction de Hochstatt.
- Troisième groupement, un peloton de chars moyens, un peloton de reconnaissance. En réserve.

A treize heures, le village de Didenheim est entièrement nettoyé, le sous-groupement ARGOUD pousse une reconnaissance en direction de Hochstatt avec la première section de la 1^{ère} compagnie du 2^{ème} bataillon de zouaves. (Aspirant MOURIES).

A treize heures trente, les deux autres sections de la première compagnie dont le chef vient d'être blessé à Didenheim reçoivent l'ordre de rejoindre immédiatement à Hochstatt la reconnaissance qui aurait rencontré une résistance.

Le chef de la troisième section (Sous-lieutenant CAMINADE) qui venait de prendre le commandement de la compagnie après la blessure du Lieutenant à Didenheim est chargé de regrouper les trois sections de la compagnie et de se mettre en liaison avec le capitaine ARGOUD afin de neutraliser ces résistances.

La deuxième section (Aspirant MONTESINOS) longe les lisières SUD-EST du village avec comme objectif le carrefour central de l'Eglise, la première section s'empare du carrefour sud (route départementale - rue de Zillisheim) et doit progresser sur la gauche avec comme mission de fouiller la partie sud et tenir le premier embranchement en direction de Galfingue (rue de Zillisheim-rue des Bergers)

La troisième section (CHEF LENEI) marche en réserve derrière la section MONTESINOS.

Déjà la deuxième section est à hauteur du cimetière, précédée de son chef sans qu'aucune résistance ne se dévoile. Les lisières sud occupées par quelques éléments ennemis sont arrosées par les chars placés au carrefour. Lorsque soudain une mitrailleuse ennemie se relève à courte distance prenant sous feu le groupement de choc de la deuxième section. L'Aspirant MONTESINOS tombe mortellement frappé par une rafale en plein ventre, un de ses hommes est tué, son sous-officier adjoint et un voltigeur blessés.

Les résistances sont prises à partie par les chars qui s'avancent sur la route (rue de Zillisheim) suivant les indications du commandant de compagnie.

En même temps la troisième section entame un mouvement de débordement par la droite du cimetière en direction de l'église par le sentier (à présent rue du bourg)

Un tir de char est dirigé vers la ferme isolée H... qui se dresse au haut de la rue des cigognes. La présence d'une mitrailleuse et d'un groupe de soldats ennemis avaient été signalés à cet endroit, mais le groupe et son arme quitte discrètement les lieux quelques minutes avant le tir.

La maison d'habitation est perforée de trous d'obus (qui n'explosent pas) l'étable-grange est incendiée et tout le cheptel est perdu. Les cinq membres de la famille réussissent d'abord à s'abriter au sous-sol, puis derrière les dépendances puis à prendre la fuite en rampant vers le village où ils trouveront refuge.

La première maison A... derrière laquelle se cachait un grenadier avec un « Panzerfaust » est détruite au canon. Les chars lèvent leurs tirs.

Les vaches quittent l'étable en feu et descendent la rue de Zillisheim en croisant chars et soldats, le reste du cheptel est anéanti.

Les trois sections continuent leur mouvement. La troisième à droite fouille les maisons, s'empare de quelques prisonniers et d'une mitrailleuse lourde. La première à gauche s'installe au premier croisement rue de Zillisheim- rue des Bergers après avoir enlevé les mines anti-char placées au virage. La deuxième un instant désarmée par la perte de son chef est rapidement regroupée par le sergent-chef RUTHY avance sur le carrefour de l'église appuyée par les chars.

La liaison est faite avec le peloton de reconnaissance qui avait pénétré dans le village par le NORD-EST. (En empruntant le chemin Neuweg et la rue des Tilleuls, dans la rue des Plumes la maison F... est incendiée ainsi que la grange G...)

LIBERATION de HOCHSTATT Novembre 1945

La compagnie reçoit l'ordre de se porter à la sortie du village à hauteur du Calvaire (à l'extrémité de la rue du Larron aujourd'hui rue des Ecoles) le mouvement s'effectue rapidement par les première et deuxième sections qui capturent 20 prisonniers.

Le village est maintenant complètement occupé (il est 15h) Le groupement pousse en direction de GALFINGUE. La population réserve aux hommes un accueil chaleureux.

Grâce à la rapide manœuvre de la compagnie entraînée par les chefs de sections magnifiques le village n'a pas trop souffert de la lutte.

Le présent rapport rédigé par le S/Lieutenant GAMINADE ayant commandé la première compagnie du deuxième bataillon des Zouaves qui a délivré la localité de HOCHSTATT le 25 novembre 1944 a été remis au maire de Hochstatt le 5 décembre 1944 par le capitaine KLEINANN natif de Brumath commandant le dit Bataillon des Zouaves.

Le 25/11- sept prisonniers polonais astreints par les Allemands à des travaux agricoles et cachés depuis début septembre dans deux exploitations agricoles sortent de leur cachette !!

Le 26 /11- vers 2 heures du matin un char manœuvre dans la rue de Zillisheim à proximité des immeubles SCH....et E.... il heurte une mine. L'explosion détruit quasiment la première maison et endommage sérieusement la seconde. On ne déplore aucune victime. Dans une grange on découvre les cadavres de deux soldats français. De durs combats continuent à Galfingue.

Le 27/11- on procède à l'inhumation provisoire des dépouilles des combattants tués ainsi qu'à l'enterrement de deux victimes civiles. Trois soldats allemands sont découverts au sous-sol de l'Œuvre Schyrr, ils se rendent sans résistance.

Le 28/11 - séance du Conseil Municipal (élu en 1936) sous la présidence du maire A. STOFFEL
Ordre du jour : mesures d'urgence à prendre.

Le 1^{er} décembre le courant électrique est rétabli. De nombreuses unités cantonneront dans le village. Les dernières quittèrent Hochstatt fin janvier début février 1945 quand sonnera l'offensive contre la poche de COLMAR.

BILAN DES VICTIMES ET DEGATS

9 SOLDATS TUES : 4 Français

Aspirant MONTESINOS - Caporal TLEMCANI
Boulenoir - Soldat ALFONCEA Alexandre - Soldat
BADETS André

5 Allemands.

5 civils tués

25.11.1944 - Lors de la Libération, Mathilde SCHLIENGER (60 ans) et son gendre Albert MOSSMANN (45 ans) dans la cour d'une ferme rue Foltzer où ils avaient cherché refuge

06.12.1944 - Blessés mortellement par l'explosion d'une mine Cécile GOEPFERT (19 ans) et Bernard HECKLEN (15 ans)

24.01.1945 - Blanche MAILLARD (21 ans) Tuée par un soldat

Dégâts matériels

- 2 maisons incendiées
- 1 maison détruite par mine
- 1 maison endommagée par mine
- 1 maison endommagée par obus
- 4 granges incendiées
- 1 remise incendiée
- 1 cheptel complet anéanti
- Quelques dommages à des immeubles...



NOUVELLE VENUE DANS LES SERVICES DE LA MAIRIE

Anne Catherine GASZTYCH a remplacé Marie-Thérèse BARTH au sein des services administratifs de la commune. Ces quelques lignes permettront de faire plus ample connaissance avec elle.

Anne Catherine vous êtes depuis le 1er octobre 2008 Directeur Général des Services à la Mairie de HOCHSTATT, quel a été votre parcours ?

Après des études d'histoire et d'histoire de l'art qui ne me prédestinaient en rien au métier que j'exerce aujourd'hui, car si à l'époque on m'avait dit que plus tard j'adorerais les chiffres et la gestion, j'aurais bien ri et parié ma chemise que jamais au grand jamais... Pourtant, tout le monde connaît l'adage «il ne faut jamais dire jamais... »

Entrée en qualité de contractuelle à la Mairie de WITTENHEIM le 11 avril 1983, au service Comptabilité, je me suis vue confier, après avoir passé les concours de Commis et de Rédacteur au bout de quelques années, la responsabilité du service ainsi que celle du service du personnel. Tâches ardues, mais oh combien passionnantes puisqu'elles me permettaient de mettre en application mes principes humanistes, plaçant l'homme au cœur de tout système. Ces années ont posé les bases de mon apprentissage au contact de personnalités, tant au niveau de ma hiérarchie, qu'au niveau des élus avec qui j'ai travaillé.

Au bout de 21 ans, les aléas de la vie et une opportunité mêlée de curiosité (typiquement féminine...) m'ont fait découvrir un autre service public, d'une toute autre envergure : Le Service Départemental d'Incendie et de Secours, où j'ai passé 4 années dans le domaine de l'instruction et de la formation qui ont contribué à parfaire mes connaissances.

Comment s'est orienté votre choix de postuler à la Mairie de HOCHSTATT ?

On peut dire qu'il y a un moment où, peut-être la cinquantaine, l'on fait un premier bilan de sa vie, notamment professionnelle. Je me suis rendue compte que mes missions avaient toujours été très spécifiques, très pointues. Donc, tel un compagnon de la fonction publique territoriale, il me fallait si je voulais compléter mes connaissances, mes compétences, m'enrichir, oser ce challenge que représentait ce poste beaucoup plus généraliste.

Mettre mes capacités, ma personnalité au service d'une équipe municipale, des agents de la collectivité, de toute une population, tout en développant des domaines de compétences que je n'avais jusqu'alors, à mon goût, pas assez approfondis.

Quels sont vos objectifs ?

Avant tout, donner aux agents municipaux les moyens de mener à bien, dans de bonnes conditions, toutes les tâches qui leurs sont dévolues.

Offrir de ce fait un service public de qualité aux habitants de Hochstatt.

Accompagner les élus dans leurs projets et me mettre à leur service afin d'œuvrer pour le bien être de tous, en espérant me montrer digne de Madame BARTH dont j'ai pris la succession et de la confiance qui m'a été faite lorsque ce poste m'a été proposé.

Départ à la retraite de Madame Marie-Christine FESSLER

Madame Marie-Christine FESSLER, Adjoint Technique de 2ème classe, affectée à l'entretien des locaux de la mairie et au périscolaire, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2010, après 12 années de bons et loyaux services.

Ses qualités humaines n'ont d'égales que ses qualités professionnelles, et, c'est toujours avec beaucoup d'efficacité, de rigueur et une grande disponibilité que Madame FESSLER a mené à bien toutes les tâches qui lui ont été confiées.

Une petite réception, dans une ambiance festive et empreinte d'émotion a été donnée en son honneur le 21 décembre dernier. Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire, en son nom et celui du Conseil Municipal, ainsi que pour ses collègues, de lui rendre un vibrant hommage et de lui remettre quelques cadeaux, gages d'amitié et de reconnaissance.

Au nom de tous, nous lui souhaitons une bonne retraite, une excellente santé et qu'elle puisse, entourée de tous ceux qui lui sont chers, mener à bien quantité de projets dans cette nouvelle vie qui lui tend les bras.



LA CROISEES DES SERVICES

L'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées évolue...

Face à la modification des besoins de la population et aux changements de l'environnement (concurrence, réglementation, financement), l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées a opté pour une nouvelle organisation de ses services et de son réseau associatif. «La Croisée des Services.»

La Croisée des Services réunit désormais APALIB', APAMAD (Association Pour l'Accompagnement et le Maintien à Domicile), Fami Emploi 68 et Domicile Services Haute Alsace. Chacune des entités s'est spécialisée pour mieux répondre aux besoins des personnes, de la petite enfance aux plus âgés.

APALIB' : vivez pleinement votre temps libre



APALIB', nouvelle appellation de l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées, s'adresse plus particulièrement aux seniors vaillants. Elle propose une gamme complète de prestations à domicile pour se libérer du temps et mieux profiter de sa retraite : entretien du logement et du linge, jardinage, petits travaux, courses et déplacements et, bien sûr, livraison de repas avec les nouveaux menus saveurs (4 plats, fromages et desserts au choix).

APALIB' c'est aussi : 300 activités de loisirs dans tout le Haut-Rhin, 13 résidences seniors, 9 restaurants, près de 100 bénévoles visiteurs à domicile pour les personnes qui se sentent seules et 18 conférences-débats par an (ex : sommeil, mal de dos, maladie d'Alzheimer), ...

APAMAD : à vos côtés chaque jour, en toute confiance

L'Association Pour l'Accompagnement et le Maintien A Domicile (APAMAD), créée par l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées, s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap et leur famille. Elle déploie une palette complète de services pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge du Conseil Général, de l'Etat ou d'une caisse de retraite.



Outre les services d'aide à domicile, elle assure des interventions d'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever, à la toilette, au coucher, courses et déplacements, garde de jour et de nuit) et soins infirmiers à domicile (sur Mulhouse et son agglomération). APAMAD constitue également un soutien pour les proches des personnes présentant des troubles psychiques avec les accueils de jour (structures notamment dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer) ou encore les mesures de protection juridique.

FAMI EMPLOI 68: plus de temps pour vous...



S'adressant à tous, FAMI EMPLOI 68 est spécialisée dans l'entretien du linge, du logement et la garde d'enfants, avec des formules « employeur » ou « clé en main ». Dans le cadre des formules « employeur », son équipe accompagne les particuliers employeurs en leur proposant des forfaits pour recruter et-ou rédiger le contrat de travail de leur employé(e).

DOMICILE SERVICES HAUTE-ALSACE : en route vers l'emploi !

Domicile Services Haute-Alsace poursuit sa vocation d'association intermédiaire avec pour mission l'insertion professionnelle, par le biais des métiers des services à la personne ou d'autres activités.

Quels que soient votre âge, votre besoin ou votre lieu d'habitation, La Croisée des Services a certainement la réponse à vos besoins.



Se renseigner :

La Croisée des Services

Un seul numéro de téléphone pour tous :

03 89 32 78 78 www.lcds.fr

LES SAPEURS POMPIERS : CPI



Le mot du chef de corps

Un nouveau réseau Radio pour les SP

L'année 2009 nous a apporté des changements dans notre réseau de communications radios, en effet nous sommes passés en mode numérique avec un réseau radio appelé Antarès. Ces postes nous permettent de communiquer avec le CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) par simple pression sur une touche en messages courts. Ce principe libère la fréquence radio pour les messages plus importants. Nos moyens sont optimisés par l'indication d'une géo localisation des engins et du lieu d'intervention. Ces radios sont également très sécurisées et cryptées et permettent une intercommunication avec différents services de secours (Police, Samu, ...) toute la France sera obligatoirement équipée avant fin 2010. Cet équipement a été financé par la commune à hauteur de 8500 €.

Les Hommes...

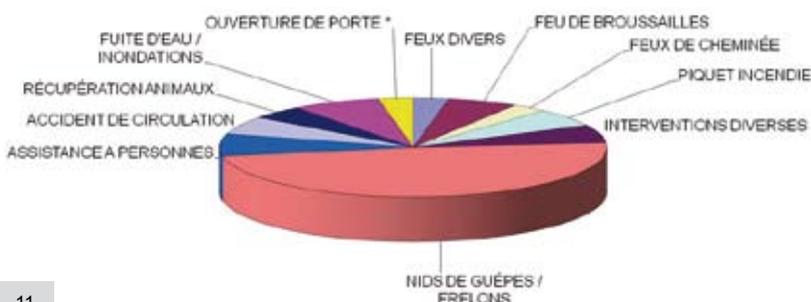
Nous accueillons dans nos rangs le Sapeur Maxime Stoltz qui a signé son engagement à l'âge de 16 ans après quelques années passées au sein des Jeunes Sapeurs Pompiers d'Altkirch. Lors de notre fête de la Sainte Barbe le 5 décembre Philippe Aymonin a eu la distinction de première classe après obtention de toutes ses formations de bases, Nicolas Stadler a été nommé Caporal ce qui lui permet d'accéder aux fonctions de chef d'équipe.

Et les Femmes...

Notre I.S.P (Infirmière Sapeurs Pompiers) Maggy SIEGEL, étant infirmière au service des Urgences de l'hôpital du Moenschberg a eu un poste au SAMU. Elle prendra des gardes au SMUR Mulhouse. C'est en véhicule léger basé à l'hôpital et composé d'un sapeur pompier professionnel, d'un médecin et d'une infirmière qu'elle interviendra sur toutes sortes de détresses vitales, accidents de circulations et malaises graves dans une bonne partie du département.

J'aimerais vous souhaiter une très bonne année 2010 et vous remercier de la part de tous les sapeurs pompiers de Hochstatt pour le soutien et la confiance que vous nous témoignez tout au long de l'année.

S/C Emmanuel SIEGEL



Les Dangers du Monoxyde de Carbone

Quels sont les chiffres ?

Les intoxications au monoxyde de carbone touchent environ 6000 personnes chaque année. 300 personnes en décèdent.

Qu'est-ce que le Monoxyde de Carbone ou CO ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore, incolore et plus léger que l'air.

Parce qu'on ne peut ni le voir, ni le sentir, ni le goûter, le CO peut avoir un effet sur vous ou sur les autres membres de votre famille avant même que vous n'ayiez détecté sa présence. Même une faible exposition au monoxyde de carbone peut causer des problèmes de santé graves.

Quelles sont les sources potentielles de CO ?

Dans une habitation, des niveaux élevés de CO peuvent être engendrés par :

- des appareils à combustibles qui ne sont pas correctement installés,
- des cheminées/conduits obstrués ou fissurés,
- des aérations obstruées ou scellées qui privent d'air des zones contenant des appareils à combustibles ou des cheminées,
- des moteurs de voiture, tondeuses, etc. qui tournent dans des espaces confinés,
- des appareils de combustion portables au gaz ou à la paraffine fonctionnant dans des pièces qui ne sont pas correctement aérées.

Quels sont les symptômes d'une intoxication au Monoxyde de Carbone ?

Faible exposition : Légers maux de tête, nausées, vomissements, fatigue (souvent assimilés aux symptômes de la « grippe »).

Exposition moyenne : Violents maux de tête pulsatiles, somnolence, confusion, battements rapides du cœur.

Forte exposition : Inconscience, convulsions, défaillance cardiorespiratoire, décès.

Que peut-on faire en prévention ?

Des détecteurs de CO sont en vente en grandes surfaces, magasins de bricolage... Fixés au mur, ils permettent de vous avertir par un signal sonore puissant de la présence dangereuse de CO chez vous et vous permettent donc de ventiler et évacuer les lieux avant qu'il ne soit trop tard.

Si vous avez **un doute sur une présence de CO n'hésitez pas à composer le 18** nous viendrons chez vous contrôler si il y a présence de ce gaz mortel à l'aide d'un appareil de mesure.

Avis aux propriétaires de chiens

Nouvelle réglementation sur les chiens dangereux

La détention des chiens dits << dangereux >> de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie est désormais soumise à l'obligation d'être titulaire d'un permis en application des dispositions de l'article L211-14 du Code Rural.



Ce permis délivré par le Maire, est subordonné à une évaluation comportementale de l'animal qui devient systématique et périodique, ainsi qu'à l'obtention, pour le maître, d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation sur l'éducation et le comportement canins de même que sur la prévention des accidents.

La première évaluation de l'animal doit se faire lorsque celui-ci est âgé de plus de 8 mois et de moins de 12 mois. Passé cet âge, l'évaluation devient systématique et périodique, comme indiqué ci dessus. Vous trouverez en mairie la liste des vétérinaires habilités à réaliser les évaluations comportementales canines.

Pour ce qui est de l'attestation d'aptitude, délivrée à tous les propriétaires ayant suivi avec assiduité la formation, c'est une pièce indispensable pour obtenir le permis de détention. Vous trouverez en mairie, la liste des personnes habilitées dans le département.

Munis de ces 2 documents, mais également de

- l'identification du chien,
- sa vaccination antirabique,
- l'assurance responsabilité civile du propriétaire ou détenteur dans les conditions prévues à l'article R211-7 du Code Rural,
- la stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie,

vous pourrez vous présenter en mairie afin de vous faire délivrer, le permis de détention.

Les services de la mairie restent à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez.

• QUELQUES RAPPELS

Les animaux peuvent être à l'origine de toutes sortes de gênes ou d'accidents. La loi protège les droits des tiers en rendant le gardien responsable (propriétaire ou personne momentanément chargée de sa garde).

En tout temps, un animal doit être surveillé ou placé dans un endroit bien clos ou attaché.

Rappel : certaines vaccinations sont obligatoires, (voir votre vétérinaire).

• LES ANIMAUX BRUYANTS

Les aboiements excessifs d'un chien peuvent être considérés comme des troubles de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés.

• LES ANIMAUX ERRANTS

Aucun animal ne doit divaguer. Nous vous rappelons que la divagation des chiens sur la voie publique est interdite et passible d'une amende (article R.30-7 du Code Pénal). Sur la voie publique, un animal doit être tenu en laisse ; ceux potentiellement dangereux doivent être muselés.

• EXCREMENTS

Il est déplaisant de devoir constater que l'on vient de poser le pied dans un excrément de chien.

Il est obligatoire de ramasser ces déjections.

• ANIMAUX DANGEREUX

Conformément aux dispositions de l'article L911-14 du code rural, relatives aux animaux dangereux, la détention des chiens de la deuxième catégorie est subordonnée au dépôt d'une déclaration en mairie.





Les élections régionales en France auront lieu les 14 et 21 mars prochain. Elles permettent d'élire les conseillers qui y siègent. Le Conseil Régional est l'assemblée délibérante des régions. Ses membres sont élus depuis 1986 au suffrage universel direct, pour un mandat de six ans.



Le Conseil Régional règle les affaires de la région. Il exerce des compétences notamment dans le domaine de l'action économique. Son président exerce les fonctions exécutives.

Adoptée en 1982, la loi dite de décentralisation définit un nouveau partage de compétences entre l'Etat et les collectivités locales, dont la Région. Réunis en assemblée ou en commissions, les élus définissent et gèrent les grands axes de l'action régionale.

Des compétences plurielles et complémentaires

Différentes compétences ont été attribuées par l'Etat aux Régions :

- Education : lycées, apprentissage, formation professionnelle,
- Aménagement du territoire,
- Transport : ferroviaires, transports publics routiers interdépartementaux.

Toutefois, l'Etat partage certaines de ses compétences avec les collectivités territoriales et particulièrement avec les Régions.

Ce partenariat intervient notamment dans la planification, l'élaboration et la réalisation de Contrats de Projets (anciennement contrat de plan) pour la réalisation d'infrastructures nationales (TGV, Universités...).

Structure et organisation

Le Conseil Régional d'Alsace est constitué de **47 élus** (27 pour le Bas-Rhin et 20 pour le Haut-Rhin), organisé de la façon suivante :

- **l'Assemblée plénière** : constituée de tous les Conseillers Régionaux, elle vote une fois par an le budget de la Région et elle se réunit plusieurs fois par an pour déterminer les grands axes de l'action régionale.
- **la Commission Permanente** : élue par l'assemblée plénière et composée de 29 conseillers régionaux, elle se réunit une fois par mois et assure la permanence du Conseil Régional. Elle délibère sur toutes les questions soumises par le Président et individualise les crédits inscrits au budget.
- **les Commissions** : 13 commissions thématiques instruisent les dossiers relevant des différentes compétences régionales et proposent un avis au Président de Région.



COURS DE CUISINE

Cuisine rime toujours avec plaisir, plaisir de recevoir, plaisir de partager...

A raison d'un mardi par mois, le Chef Davy MATHIS nous fait partager ses recettes dans son restaurant « Le Cheval Blanc » à Hochstatt.

Par groupe de 9 personnes, on apprend des techniques et des astuces, on regarde, on élabore et on partage le repas, accompagné de vins choisis.

Ces cours sont ouverts à tous, débutants ou gastronomes avertis, dans un climat de bonne humeur.

Le programme des cours vous sera communiqué par **Danièle BACH** au 03 89 06 21 76.

Quelques « Entrées autour du foie gras »

Bonbons au foie gras et au sésame

- 1/3 Magret fumé ou gésiers confits -
- 2/3 Foie gras cuit
- Graines de sésame

Couper les magrets en tout petits cubes, puis mélanger et malaxer avec le foie gras. Faire des petites boules, puis les rouler dans les graines de sésame préalablement torréfiées dans le four. Réserver au frais. Présenter les bonbons sur des piques et les poser sur les verrines d'espumas, ou sur des toasts, etc.....

Espuma de foie gras

- 200 g de foie cuit
- 200 g de crème
- Sel, Poivre

Verser dans le mixeur le foie gras, la crème, le sel et le poivre. Mixer puis passer et verser dans un siphon (avec 1 cartouche). Placer au frigo pendant 1 heure minimum. Passer le siphon rapidement sous l'eau chaude, puis remplir les verrines.

Crème brûlée au foie gras (Entrée ou amuse bouche)

- 200g de foie gras frais cru non dénervé
- 4 œufs
- 80g crème fraîche entière liquide
- 20g de lait
- Sel -poivre.

Mixer tous les ingrédients, puis passer dans une passoire pour éliminer les nerfs. Remplir des ramequins ou des petits moules (au 3/4). Cuire au bain marie à 100° environ, 30 à 50 min. Laisser refroidir.

Saupoudrer le dessus de la préparation avec du sucre de canne, puis flamber au chalumeau.

Marmelade

- 8 pruneaux
- 300 g de sucre
- 8 abricots
- 2 poires
- 8 figues
- 2 pommes reinette
- 1 pincée de muscade
- 2 bâtons de cannelle
- 300 g d'eau
- zeste de 2 oranges
- 4 morceaux de gingembre confit ou 1 c. à c. de gingembre poudre.

Couper les fruits secs en petites lanières. Tailler les pommes et les poires en tout petits cubes. Dans une casserole, mettre l'eau, le sucre, la muscade, les 2 bâtons de cannelle et le zeste des 2 oranges. Porter à ébullition, puis ajouter les fruits confits. Bien mélanger et ajouter les pommes et les poires. Porter à nouveau à ébullition (attention : les fruits frais ne doivent pas fondre).

Garder 24 h au frais avant de servir. (Se garde 1 semaine au frigo)



DANSE DE SALON

La passion de la danse vous dévore ou peut-être êtes-vous tenté par cette discipline artistique de couple. Si tel est votre cas n'hésitez plus et venez nous rejoindre. Apprendre une technique, s'adapter aux différents rythmes est un plaisir ; cours après cours vous engrangerez les résultats de votre travail. Il y a quelque chose de magique lorsqu'un couple évolue en symbiose sur une piste de danse...!

Celle de la salle Schyrr est très agréable, l'espace est immense. Aucune limite d'âge pour s'initier ou se perfectionner, les personnes seules sont également les bienvenues.

La valse, le tango, la samba, le rock, le paso doble, le cha cha cha et bien d'autres danses telles que la country, la salsa sont proposées.

Les cours ont lieu les lundis de 20 à 22 h dans la salle Schyrr, face à l'église.

Pour plus de renseignements téléphonez au 03 89 55 09 52



Le YOGA à HOCHSTATT



ETRE BIEN DANS SON CORPS ET DANS SA TETE... FEMMES, HOMMES A TOUT AGE.

Un principe du yoga : savoir jusqu'où aller avec son corps, ne pas forcer, donc chaque participant adapte sa pratique selon sa forme et ses besoins du moment.

Le yoga est un moyen de trouver un équilibre dans notre monde agité, de lutter contre le stress, de garder un corps sain et un mental apaisé. Il aide à vieillir en bonne santé.

Un travail sur les postures, pour assouplir le corps, éliminer les toxines, se relaxer, est associé à des techniques de respiration pour apaiser le mental, faire circuler l'énergie et favoriser la concentration.

Les séances ont lieu tous les mercredis de 19h30 à 20h45 à l'école élémentaire, rue du Bourg.

L'enseignante, Josiane WEIGEL (formée par EAY, membre FNEY), vous accueillera avec plaisir pour une **séance d'essai**.

Pour tous renseignements : 03 89 81 35 17
06 16 20 42 48



Gala de danse et de gym

Au mois de juin, les élèves de Sandrine HERBERT et de Nathalie WINDENBERGER sont montés sur scène pour présenter leur gala annuel.

Les enfants se retrouvent tous les mercredis matins de 9h à 12h pour la gym-éveil et de 13h30 à 16h30 pour la danse moderne, à la salle de jeux de l'école élémentaire. Ils travaillent souplesse et coordination dans une ambiance joyeuse et ludique.

C'est devant une salle comble que les 3 cours de danse et les 3 cours de gym-éveil ont enchanté leurs parents et leurs amis. Dès à présent nous vous donnons rendez-vous le 12 juin 2010.



Groupe Découverte Nature

L'arbre mystère



Nous avons évoqué, en son temps, l'impossibilité d'identifier l'arbre qui se trouve à l'angle de la rue Soland et rue du 2ème Zouaves.

Avec l'aide d'un ingénieur de la ville de Mulhouse, nous avons déterminé qu'il s'agit d'un Ailante Glanduleux mâle.

Cet arbre, à feuillage caduc, peut atteindre

30 mètres de haut. Il fleurit au mois de juin mais ne produit pas de fruit, étant un sujet mâle.

On l'appelle également « Faux Vernis du Japon », et son origine chinoise le nomme « Arbre du Paradis ».

Il a une grande vitesse de croissance, d'environ 1,50 mètre par saison, et se reproduit par drageons.

Ce sujet est un exemplaire unique dans la région, et il semblerait qu'un habitant de Hochstatt l'ait ramené du sud de la France.

Opération « Chouette chevêche »



Un des 3 niochirs mis en place sur le ban communal

Inféodée aux vieux vergers, la chouette

chevêche ou chevêche d'Athéna, en alsacien «Steinkitzla», est un hôte utile fragile. Elle est un des prédateurs des rongeurs, spécialement des campagnols. Entièrement nocturne, elle chasse la nuit.

Des actions sont menées pour favoriser son implantation, entre autres, la pose de niochirs menée par des bénévoles, membres du groupe «Chevêche Sundgau».

A ce titre, il a été décidé d'implanter trois niochirs anti-prédation pour protéger les jeunes de la fouine.

Des endroits stratégiques ont été choisis sur le ban communal pour la pose de ces niochirs, qui demandent aussi un suivi.

Nous vous informerons de l'évolution de cette opération que nous espérons fructueuse.

Découverte Nature

Au cours de cette année 2009, 12 sorties sont venues enrichir notre activité « Nature ».

La fréquentation est toujours aussi bonne, avec une participation qui se renouvelle. Les observations ornithologiques du printemps, en mars, avril et mai, connaissent également un franc succès.

Voici le détail de nos sorties 2009 :

- janvier : visite des installations du confiturier BEYER
 - février : sentier botanique de Zillisheim – Projection du diaporama d'André ANTOINE (salle comble)
 - mars : sentier géologique de Sentheim et visite d'un atelier de tissage Kelsch
 - avril : découverte du Sentier du Gravelot à Cernay
 - mai : sortie pédestre au Petit Ballon, conjointement avec la gym d'Ensisheim
 - juin : observation des chouettes chevêches à Sausheim, sortie guidée par Marc Wioland
 - octobre : découverte du Parc du Belvédère avec ses arbres remarquables au sein du Reberg
 - novembre : de Guewenheim, site de vieux vergers et vignobles abandonnés, vers le plan d'eau de Michelbach
 - décembre : visite de la colline de buis entre Illfurth et Tagolsheim, ainsi que le traditionnel jeu des « questions – réponses » avec remise de récompenses pour les plus perspicaces.
- S'agissant de la 100^{ème} sortie depuis le début de notre activité, une petite fête a clôturé cette belle journée.

N.B. : Sorties tous les 3^{èmes} jeudis du mois, avec rendez-vous sur le parking de la salle de Musique. Consultez la presse ou renseignements au 03 89 06 23 85.



Atelier de tissage de la famille ABRAHAM



Aperçu du plan d'eau de Michelbach novembre 2009 : on peut constater l'étiage consécutif à un été et un automne secs

LES ATELIERS THEATRE

Depuis 9 ans l'ASCL propose des ateliers théâtre aux enfants, adolescents et adultes.

Ces ateliers permettent de découvrir les différentes techniques d'expression théâtrale afin de développer la créativité, l'imagination, les émotions, la prise de conscience de soi et des autres, la gestuelle et sa fonction dans l'espace, l'analyse du texte et son interprétation et de réaliser un projet commun.

Saison 2008/2009

39 inscrits étaient répartis en 3 ateliers :

- 2 ateliers enfants le mercredi après-midi
- 1 atelier adulte le jeudi soir

Les enfants de l'atelier 2 ont été sélectionnés pour jouer le spectacle « Héros, mon beau héros » au festival Môm'en scène à Pfastatt les 13 et 14 juin.

Le 16 juin ce même spectacle a été présenté à la salle de musique ainsi que la pièce

« Cendrillon le retour » par les enfants de l'atelier 1, l'après-midi pour les élèves de l'école élémentaire de Hochstatt et le soir pour les parents et amis.

Les 19 et 20 juin l'atelier adulte a participé au spectacle de la Cie Versatile « Nature en scène » à la Maison de la Nature du Sundgau à Altenach dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de cette association.

Les spectateurs guidés par un jardinier dans le magnifique cadre naturel de la MNS, du potager au rucher, de la mare au verger, ont rencontré des personnages insolites :

- des légumes,
- des insectes,
- des plantes

et des arbres incarnés par les comédiens.



SECTION ECHECS

Les cours sont ouverts aux joueurs de tous les niveaux, du débutant au joueur chevronné. Les départs de joueurs confirmés ces 3 dernières années, ont affaibli nos possibilités en championnat départemental, mais nous continuons à jouer en division **D1**. A nouveau cette année, nous n'avons engagé qu'**une équipe en championnat adulte**.

Nous enregistrons cependant l'arrivée de plusieurs jeunes qui complètent un effectif déjà en augmentation la saison précédente.

Les séances d'entraînement pour les jeunes ont lieu chaque vendredi soir, en dehors des périodes de congés scolaires :

- de 17h00 à 18h15 pour les 1^{ère} année
- de 18h15 à 19h30 pour les jeunes débutants
- de 18h00 à 19h30 pour les 2^{ème} année et joueurs confirmés

La séance de mardi soir réservée aux adultes, en priorité aux amateurs désireux de s'adonner à cette discipline sans les contraintes de la compétition, ne rencontre toujours aucun succès.

Faits marquants et palmarès de la saison 2008/2009 :

Notre **équipe fanion** composée de 8 joueurs, a passé une saison normale en Départementale D1, en terminant à la 5^{ème} place du classement. Pas d'équipe de jeunes cette saison, ce qui n'était plus arrivé au club depuis sa création au début des années 80. La 9^{ème} édition du tournoi blitz René Guerre a enregistré un succès moindre avec 108 participants. La diminution du nombre de participants cette année est due au cumul de dates réservées à d'autres compétitions. Ce tournoi reste néanmoins un des incontournables dans le département. Cette manifestation sera reconduite cette saison et aura lieu en salle SCHYRR le 29 mai 2010. Tous les amateurs sont les bienvenus à ce tournoi « open » ouvert à tous, disputé en 7 rondes de 2 x 10 minutes.

Perspectives de la saison 2009/2010 :

En championnat individuel des jeunes, participation de 9 joueurs au championnat du Haut-Rhin, en catégorie poussins. Une fille rate de peu le podium en terminant à la 4^{ème} place et se qualifie pour les championnats d'Alsace, pour début 2010. En championnat par équipes de jeunes, inscription de 2 équipes en championnat départemental **D2J** et **D3J**, avec l'objectif de disputer de nombreux matchs bénéfiques pour la progression des joueurs. En championnat adultes par équipes, l'objectif de maintien en Départementale D1 est pour l'instant incertain, avec une victoire à l'extérieur.

Tous renseignements concernant cette activité peuvent être obtenus auprès de René Lengert, animateur de la section Echecs au 03 89 06 23 76 (email : relengert@aol.com). Certaines informations peuvent être consultées sur le site echecs68.com.



AMICALE BOULISTE HOCHSTATT

Dernière née des associations de Hochstatt, elle s'est fixée pour but la pratique des jeux de boules !
Et plus particulièrement la

PETANQUE

L'amicale a pu voir le jour grâce à la mise à notre disposition par la commune d'un splendide terrain de boule au sein du complexe sportif communal rue du moulin, ceci dans le cadre d'une convention d'utilisation.

Cette Association inscrite au tribunal d'instance d' ALTKIRCH en date du 5 août 2009 sous les Références (**Volume : 30 Folio n° 1774**)

Le comité :

Président : HELL Pierre, **Vice-président :** SAUNER Jean-Marie,

Trésorière : LYDY Marie-Rose, **Secrétaire :** FAURE Roger.

Membres : FESSLER Jean-Louis, HARTMANN Claude, FLEURY Bernard, BRIDEN Jean-Marie.

Pour le moment les joueurs se retrouvent les lundis et jeudis après-midi.

Horaires qui ne peuvent être pratiqués que par les retraités.

Il va de soi que d'autres jours et d'autres horaires peuvent être mis en place pour le plaisir de boulistes encore en activité...

Encore faut-il en avoir la demande !!

Donc ami(e) de la boule manifestez vous !!

La cotisation est de 10 euros

Vous pouvez vous inscrire pour la saison 2010

Monsieur Pierre HELL (sur le terrain) est à votre disposition pour tous renseignements

Nous avons eu le plaisir de recevoir de Monsieur SCHMITT Roger créateur de la Société de Mécanique Entretien et Service, un jeu de maillot pour les joueurs. Ces maillots déjà distribués aux membres participants de l'Amicale furent très appréciés. Que ce généreux donateur en soit remercié.

Les membres de l'Amicale ont déjà préparé le printemps :

- Aide aux plantations
- Rénovation des bancs.
- Préparation des tablettes pour les plots, et divers aménagements ...

Comme chacun peut le voir l'embellissement des abords du terrain se poursuit sous la maîtrise de la commune, (plantation d'arbres parasols, fruitiers et touffes de graminées.....) Ste Catherine est passée par là.

Il est inutile de préciser que ce sport doit se pratiquer avec

- tolérance
- bonne humeur
- et beaucoup de convivialité

A LA PORTEE DE TOUS, VENEZ NOUS REJOINDRE

A ce jour plus de 30 membres sont déjà inscrits.



La section de Hochstatt, membre du sous-groupe de Mulhouse et, bien sûr, de l'Union Nationale des Combattants du Haut-Rhin.

But de la section

Le Devoir de mémoire permet aux membres de maintenir, et resserrer les liens de bonne camaraderie qui se sont créés sous l'uniforme, sans distinction de leurs opinions politiques ou confessionnelles, de leurs origines et nationalités. Mais aussi garder le contact avec les veuves « de nos membres » qui le désirent.

Vie de la section

La section participe aux cérémonies commémoratives nationales (8 mai, 11 novembre, 5 décembre), aux manifestations communales et départementales (congrès départemental, AG du sous-groupe, journées d'informations, etc.) Aide. - Elle informe et conseille les anciens combattants pour l'obtention de leurs droits (carte de combattant, retraite du combattant, titre de reconnaissance de la Nation, carte de veuve d'ancien combattant, secours) auprès de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants).

Autres activités. - Organisation de l'assemblée générale en début d'année ; repas à l'issue de l'AG ; repas familial (carpes/frites) au printemps ; sortie annuelle le premier samedi de septembre ; repas du 11 Novembre.

Toutes ces manifestations sont ouvertes à tous les Hochstatois.

Les membres de l'U.N.C. se recrutent non seulement parmi les anciens combattants, mais aussi parmi tous les citoyens qui ont accompli leur service national « Soldats de France » les OPEX, et les personnels engagés dans les Actions Humanitaires.

SOLDATS DE FRANCE... Qui sont-ils ??

Soldats de France rassemble ceux qui ont revêtu l'uniforme, qu'ils aient ou non participé à un conflit.

A partir du moment où ils ont accompli le service national.

Ce sont des hommes issus de tout milieu, de toute opinion, unis par la même fidélité aux valeurs sur lesquelles la France s'est construite.

Un soldat de France est un citoyen Français :

- conscient de ses droits et fidèle à ses devoirs envers la Nation
- responsable qui a porté l'uniforme pour accomplir son service national et qui aurait pu être amené à prendre les armes en cas de nécessité
- fier de son identité nationale et défenseur des valeurs morales et philosophiques
- actif qui participe à tout ce qui peut être utile à son pays
- respectueux du passé
- attentif au présent et à l'avenir
- indépendant de toute action politique ou religieuse
- attaché aux valeurs de l'homme, à ses droits, sa liberté et sa dignité

POUR TOUTES CES RAISONS, VENEZ REJOINDRE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS.

Les OPEX c'est Quoi ?

Le terme OPEX signifie Opérations Extérieures. Ce sont les militaires engagés dans diverses parties du monde, pour maintenir la PAIX, une Paix parfois très fragile, en s'interposant entre les belligérants, comme en ex-Yougoslavie, au Rwanda, au Congo, en Afghanistan etc... Dans ce dernier pays la France a déjà payé un lourd tribut. Dans toutes ces parties du monde nos soldats font plus que leur possible pour maintenir la PAIX. Tous ces jeunes gens peuvent prétendre avoir des droits en matière de législation combattante. C'est ceux-là plus particulièrement que l'U.N.C. aujourd'hui entend Défendre.

Soyez nombreux à nous rejoindre pour les valeurs que nous représentons.

Un accueil amical et chaleureux vous sera réservé au sein de notre section.

Pour toute information, s'adresser à Roger FAURE tél. 03.89.06.24.49. - E-mail : roger.faure@neuf.fr

Pour info : L'AG est fixée au 14 Février - Carpes frites le 28 Mars





Equipe 1



Equipe 2

L'Association Sportive de HOCHSTATT ash1921.free.fr

Suite à l'assemblée générale du 22 mai 2009, un nouveau comité directeur a été démocratiquement élu sous la direction d'Yves Baeumlin.

9 anciens membres de l'ancien comité ont été reconduits dans leurs fonctions: Sandrine Koenig, Aurélia Caldard, Louis Tisin, Philippe Renard, Dominique Détail, José Moutinho, Christophe Muller, Thomas Kolher et Régis Doppler.

3 nouveaux membres ont été élus : Alain Hengel, Gilles Hernandez et Eric Schublin. Tous trois sont joueurs et éducateurs depuis plusieurs années au club.

A l'issue de ces petites modifications, le nouveau comité a élu Régis Doppler 16ème Président de l'Association Sportive de Hochstatt en remplacement de Rémy Kiené dont le dévouement et l'action au sein de l'ASH méritent d'être soulevés.

Effectifs A.S. HOCHSTATT saison 2009/2010

- Vétérans	22	} Soit 60 jeunes licenciés à l'ASH, évoluant dans l'Entente des Jeunes du Bas-Sundgau (EJBS), aux côtés d'une cinquantaine de jeunes issus des clubs de Didenheim et Zillisheim.
- Seniors	42	
- U19	16	
- U17	13	
- U15	5	
- U13 ou Benjamins	17	
- U11 ou Poussins	9	
- Débutants	19	
- Dirigeants	22	
- Arbitres	2	
- Membres passifs	201	

Toutes ces équipes sont entraînées par 15 entraîneurs et accompagnées par autant de dirigeants ou parents de jeunes.

Pour la saison 2009/2010 l'AS Hochstatt compte 3 équipes seniors :

L'équipe 1, entraînée par Laurent Christmann, évolue en D2A. Beaucoup de joueurs issus des U19 (ex-18ans) ont été incorporés dans l'équipe fanion. Ces jeunes sont originaires du village et ce processus devra se poursuivre dans les prochaines années.

L'équipe 2, entraînée par José Moutinho, évolue en Promotion Honneur B

L'équipe 3, dirigée par Sylvain Rees et Philippe Prinzbach, évolue en Division 2B et est arbitrée depuis bientôt dix ans par Jean Luc Buchel

Une équipe « Vétérans », dirigée par Serge Penaceque, évolue en championnat et joue ses matchs en automne et au printemps le vendredi soir. Après les matchs, les joueurs se retrouvent pour la 3ème mi-temps, que ce soit à domicile ou à l'extérieur.

Tous les entraîneurs de ces équipes possèdent tous des diplômes d'éducateur ou de moniteur reconnus par la ligue d'Alsace de football et suivent régulièrement des formations.

Les catégories de jeunes : poussins(U11), benjamins (U13), U15, U17 et U19 jouent au sein de l'Entente des Jeunes du Bas-Sundgau avec des jeunes de Zillisheim et Didenheim. (« U » signifiant « moins de »)



Débutants



Poussins (U11)



Benjamins (U13)

L'ASSOCIATION SPORTIVE HOCHSTATT



Equipe 3



Vétérans

Cette saison 2009/2010 :

Les débutants, entraînés par Bruno Schicklin et Yves Schueller, jouent à Hochstatt et participent le samedi aux plateaux débutants avec deux équipes :

Les poussins, entraînés par Patrick Nestile et Alain Hengel, jouent à Hochstatt :

Les benjamins, entraînés par Anthony Hartmann et François Limberger, jouent à Hochstatt :

Seuls les U15, entraînés par Hubert Schlosser, jouent à Didenheim.

Les U17, entraînés par Christian Brenner et Régis Doppler, jouent à Hochstatt.

Les U19, entraînés par Gilles Hernandez et Alexandre Mastroianni, jouent à Hochstatt.

En 2009/2010 toutes les catégories des jeunes de l'Entente sont en catégorie A, un niveau correct qui nous place dans les meilleurs clubs de jeunes du Sundgau.

Vous trouvez tous les renseignements, résultats, classements, calendriers et photos de ces équipes sur le site internet du club: <http://ash1921.free.fr>

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Régis DOPPLER au 03 89 06 12 53 ou 06 07 55 97 18

Sandrine Koenig au 06 70 23 36 45

Ou passer au stade, rue du moulin le mercredi de 18h à 20h.

Manifestations organisées par l'AS HOCHSTATT en 2010

Dates à retenir :

20 février 2010 : Bal de carnaval

2 avril 2010 : Vendredi Saint, Carpes-frites à emporter au

stade, rue du moulin

1er mai 2010 : Marche du Muguet au stade, rue du moulin

9 mai 2010 : Stand de grillades à la fête des rues

26/27 Juin 2010 : Grepeltturnier au stade, rue du moulin

13 Juillet 2010 : Bal tricolore au stade

15 Août 2010 : Tournoi du bas Sundgau au stade

Septembre 2010 : Vente dans le village des cartes de membre passif 2010/2011

20 Novembre 2010 : Fête de la bière au stade

Organigramme de l'AS HOCHSTATT

Président :	DOPPLER Régis
Vice-président :	MULLER Christophe
Secrétaire :	KOENIG Sandrine
Secrétaire adjoint :	RENARD Philippe
Trésorière :	CALDART Aurélia
Trésorier adjoint :	HERNANDEZ Gilles
Club-House :	TISIN Louis - MANNY Gisèle
Terrain :	DETAIL Dominique - DOPPLER Xavier
Festivités :	HENGEL Alain PRINZBACH Philippe DOPPLER Muriel
Sponsoring :	HENGEL Alain (téléphone: 06 61 63 48 53)



ASH U 19



ASH U 15



ASH U 17



Agrandissement du complexe sportif :

Le 22 septembre 2008 date anniversaire d'un ancien Président et de notre vice président actuel du club « un beau cadeau » les premières machines ont démarré les travaux, un an après une machine ensemence le nouveau terrain.

Des étapes de cette année 2009

En septembre 2010, l'Association Sportive de Hochstatt aura à disposition un 2ème terrain de football ainsi que de nouveaux locaux (la gestion de la zone sportive).

Cet outil est le fruit de 6 années de travail entre les responsables de la commune et de l'ASH.

L'ASH, par le biais de la vente de son terrain de football (60 ares situés rue du 2ème Zouaves) à la commune, aura amené un apport de plus de 500.000€ dans ce projet, d'une valeur totale estimée à 1.273.000€.

Ces nouvelles installations permettront à nos jeunes de pratiquer leur sport favori dans des conditions normales, mais aussi d'accueillir les supporters dans un cadre agréable et sécurisé.

Ce complexe est attendu avec grande impatience par tous

nos enfants, joueurs, éducateurs, dirigeants, supporters et responsables de l'AS HOCHSTATT.

En conclusion

Les objectifs du club affichés par le nouveau Président sont clairs :

1 : Assurer la remontée de l'équipe fanion en Division1 dans un premier temps puis aller vers les « Promotions » dans l'avenir et promouvoir une bonne image du club.

2 : Développer une politique centrée sur les jeunes du village.

« Par le sport, devenir meilleur ! »

3 : Maintenir une collaboration étroite avec la municipalité, notamment dans le cadre de la gestion de la nouvelle zone sportive.

4 : Préparer l'A.S. Hochstatt à devenir un club centenaire, dans le respect des valeurs que nos ancêtres nous ont confiées.

Le président: Régis Doppler



COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes organise le 9 mai 2010 la 22^{ème} Fête des rues

Cette année encore, le Jardin des Artistes pour la 6^{ème} année consécutive a connu un grand succès. La 1^{ère} Cour des Artisans d'Art est le prolongement de nos efforts pour faire découvrir l'Art au public. Nous souhaitons que tous profitent des richesses de nos artistes locaux et apprécient leurs talents. Le Comité des Fêtes va continuer dans cette voie en développant ces expositions.

Si vous désirez vous joindre à l'organisation de ces manifestations en tant que membre du comité ou bénévole ponctuel rejoignez le Comité des Fêtes de HOCHSTATT en vous adressant à la mairie qui vous donnera tous les renseignements nécessaires ainsi que les personnes que vous pourrez contacter.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 9 mai 2010 pour la 22^{ème} Fête des Rues qui animera notre village.



CHORALE CONCORDIA HOCHSTATT

Créée en 1881, la Société de chant Concordia a longtemps évolué en chœur d'hommes, avant de se convertir en chœur mixte au milieu des années 90. Vous avez pu l'apprécier maintes fois en concert ou aux offices religieux. La chorale anime régulièrement la messe du dimanche, et est présente lors de nos peines (enterrements), ainsi pour nos joies (mariages sur demande)

Son répertoire fait une large place au chant religieux. Du grégorien au contemporain, en passant par la renaissance, BACH, HAENDEL, MOZART, et bien d'autres virtuoses. La spiritualité a inspiré aux compositeurs des chefs d'œuvres inégalés par ailleurs. Ces pièces trouvent toujours leur place dans la liturgie et constituent une solide assise à tout programme de concert. La chorale est composée d'une vingtaine de choristes, dont 13 femmes et 7 hommes, sous la direction de M. Jean-François STREHLER

Le répertoire profane vient enrichir et agrémenter les répétitions. Comme chaque année nous organisons une excursion avant la pose d'été. En 2009 une belle sortie était au programme. De Hochstatt à Boppard (Allemagne) en bus, puis nous avons embarqué dans cette ville à bord du bateau «LE GOETHE » pendant que le voyage sur le Rhin se poursuivait le déjeuner nous a été servi. Arrivée à Rudesheim nous disposons de l'après midi pour visiter la ville avec ses guinguettes et mettre nos talents de choristes à l'épreuve. Comme tous les ans une journée riche en rires et en joies.

POUR ASSURER LA RELEVÉ, VENEZ NOUS REJOINDRE !
Sauf exception, les répétitions se déroulent les jeudis, de 20H à 22H, dans la salle Marie Elisabeth Schyrr en face de l'église.

Photos et texte, Antoine BACH



23 ans d'existence ! Est-il encore bien utile de présenter l'A.O.S.E. ? Oui afin d'informer les nouveaux parents installés à Hochstatt. L'Association des Œuvres Socio-Educatives évolue au sein des écoles élémentaire et maternelle ; et regroupe un peu plus d'une trentaine de parents d'enfants scolarisés à Hochstatt ainsi que les enseignants. Cette association apporte un plus à la vie de l'école mais également une certaine animation pour le village

Les bénéfices réalisés au cours des diverses manifestations contribuent financièrement à la réalisation de divers projets de classe, spectacles, sorties, voyages découvertes, abonnements, petit matériel pédagogique et ludique...

Tous les nouveaux parents sont les bienvenus ! Nous sommes toujours en quête de bras pour le bon fonctionnement de nos diverses animations.

Cette année, lors de nos soirées « bricolages » pour la préparation du marché de Noël, nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous des papas, fait rare....., mais également des mamans dont les enfants ont quitté l'école de Hochstatt depuis bien longtemps, une belle surprise !. Un grand merci à eux.

Notre marché de Noël 2009 du 27 novembre, a été une réussite ; tous les efforts fournis les semaines précédant cette date ont été largement récompensés. Les enfants des écoles ont même entonné en fin d'après midi des chants de Noël ! Quelle joie pour les parents, grands parents et amis.

Le Père Noël a pensé à venir nous voir ! il a passé le mot au St-Nicolas qui a fait une visite surprise le 04 décembre aux enfants des écoles.

Pour la fin de l'année scolaire 2008/2009, nous avons organisé la kermesse des écoles, à la joie de tous, avec un magnifique lâcher de ballons avant la présentation des danses et des chants par les élèves des écoles maternelle et élémentaire.

A la fin des vacances d'été, juste avant de se retrouver à la rentrée des classes en septembre 2009, nous avons invité tout le village à une séance de cinéma plein air (ateliers municipaux) pour la projection du film : Bienvenue chez les Ch'tis.

J'espère que nous vous aurons donné l'envie de nous rejoindre !

En tout état de cause, un grand merci à tous les membres de l'A.O.S.E., parents et également sympathisants qui se sont investis tout au long de cette année.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année qui s'annonce

Quelques dates à retenir :

Carnaval des enfants : 13 mars 2010

Fête des rues : 09 mai 2010

Kermesse des écoles : 26 juin 2010

Cinéma plein air : 27 août 2010 (film à définir ultérieurement)

Marché de Noël : 26 novembre 2010

Saint-Nicolas : date à déterminer



La Musique Municipale de Hochstatt fait partie du groupe des orchestres d'Harmonie. Mais qu'est ce qu'un orchestre d'harmonie me direz-vous ?



L'orchestre d'Harmonie est un ensemble musical qui regroupe différentes familles d'instruments :

- Les instruments à vent (les cuivres tels que les trompettes les trombones... et les bois tels les flûtes, les clarinettes, les saxophones...)
- La famille des percussions (batterie, timbale, ...)

Contrairement aux orchestres symphoniques et aux orchestres de chambres qui privilégient le plus souvent des œuvres classiques, les formations d'Harmonie s'ouvrent à un répertoire plus varié et plus moderne. En plus des pièces lyriques et classiques, un orchestre d'Harmonie s'orientera tout aussi bien vers le jazz, la musique contemporaine en passant par le répertoire folklorique ou la variété.

Une autre différence par rapport aux orchestres symphoniques est la répartition des différents instruments.

Un orchestre d'Harmonie n'a pas d'instrument à cordes (violons, altos, violoncelles, contrebasses) comme c'est le cas dans les orchestres symphoniques.

Dans un orchestre d'harmonie, il y a :

- Des flûtes, des hautbois, des bassons qui constituent la première famille instrumentale et qui en général sont placés à l'avant de l'orchestre.
- Des clarinettes (5 modèles différents) dont la plus connue est la clarinette en si bémol (celle que vous pouvez voir au sein de notre Harmonie). Cet instrument représente la deuxième famille instrumentale et se situe en général à l'avant droit de l'orchestre
- Les saxophones (également 5 modèles différents) constituent la troisième famille. Dans notre orchestre, vous pouvez voir 3 modèles différents : Le saxophone Alto (le petit modèle), le saxophone ténor (le moyen modèle), et le saxophone baryton (le grand modèle). En général, ils sont situés derrière les flûtes ou les clarinettes.
- Les trompettes, les cors, les trombones et les tubas

représentent eux la quatrième famille (les cuivres) et sont logés vers l'arrière.

-Les Saxhorns (alto, baryton ; basse et contrebasse) ainsi que des bugles, instruments caractéristiques de l'orchestre d'Harmonie. Ils se placent à côté des saxophones et vous pouvez en apercevoir au sein de notre orchestre.

-Et enfin les instruments à percussions qui eux sont au fond de l'orchestre.

Un orchestre d'harmonie peut rassembler de 30 à 90 musiciens ce qui fait de lui un orchestre plus petit qu'un orchestre symphonique (entre 60 et 100 musiciens).

C'est durant la Renaissance (16ème siècle) que les premières œuvres pour instrument à vent font leur apparition. Mais en France, l'orchestre d'Harmonie a commencé à exister de manière plus concrète dans la deuxième moitié du 18ème siècle.

Et l'orchestre d'Harmonie de Hochstatt à votre avis, de quand date-t-il ?

Notre ensemble a été créé en 1880 et nous allons fêter nos 130 ans en 2010. Eh oui ! 130 ans et nous sommes toujours présents afin de jouer de la musique dans notre chère salle et dans le village pour animer certaines manifestations.

Vous pourrez d'ailleurs nous rejoindre pour fêter cet anniversaire comme il se doit.

En effet, nous allons retracer musicalement nos 130 ans d'existence à travers les différents styles musicaux qui ont percé durant ces 130 ans. En janvier vous pourrez nous rejoindre lors de notre traditionnel concert de Nouvel An qui va représenter la partie classique de notre anniversaire (1880 à 1920). Au Printemps, nous passerons dans une partie plus jazzy qui représentera les années 1925 à 1970. Et en Automne, nous arriverons à la partie Rock/ années folles / comédies musicales (1970 à nos jours).

D'autres concerts auront bien entendu lieu au courant de l'année pour fêter dignement ces 130 années d'existence.

Nous vous réservons évidemment plein d'autres surprises et comptons sur vous pour venir les partager avec nous tout au long de l'année 2010.

Vive la musique et longue vie à l'Harmonie de Hochstatt.



NIVEOLES de Saint Bernard

1

*Je connais un endroit
Pas très loin de chez moi,
Un endroit à nul autre pareil,
Qui est une petite merveille.*

2

*C'est un coin de nature
Dans une belle forêt
Aux grands arbres élancés
Un lieu où tout est pur.*

3

*C'est là qu'au début du printemps
Un petit ruisseau va chantant,
Serpentant doucement
Dans la naissante verdure.*

4

*Les fraîches senteurs commencent à embaumer :
La mousse verte, le lichen sur la branche,
La petite fleur bleue de la pervenche
Les pendants bourgeons du frêle noisetier.*

5

*Un peu plus loin près d'une souche
Poussant l'arum et l'ail des ours,
Tandis que l'officinale pulmonaire
Vient à peine de sortir de terre.*

6

*Par endroits les pâles rayons du soleil
Se mirent dans les gouttes de rosée,
Et, surprise..., une coulée de prêles
Colore le sol d'un vert tout foncé.*

7

*En ce décor plus que beau
Se réveillent lentement les oiseaux ;
Et là, caché dans la charmille
Un rossignol essaie quelques trilles.*

8

*Parfois au détour d'un chemin
Garni d'entrelacs de chèvrefeuille,
Des taillis sort un bruissement soudain,
Un passage furtif de jeunes chevreuils.*

9

*C'est là que je viens souvent
Près d'un bosquet de saules
Et de l'immaculé tapis de nivéoles
Respirer la nature, respirer le printemps,
Loin, très loin d'un monde turbulent.*

Elisabeth PLANQUET

Membre ASCL - Section Découverte et Nature

ANIMATION ARBORICOLE à l'Ecole Maternelle

En partenariat avec les arboriculteurs du Sundgau, une action éducative a été organisée à l'Ecole Maternelle le 11 décembre 2009.

La plantation de 2 pommiers obtenus dans le cadre de l'opération « Vivent les Vergers », organisée par le Conseil Général du Haut-Rhin, suivie d'une démonstration de pressage de jus de pommes a enchanté petits et grands.

Chacun a pu apprécier le bon goût de ce nectar.

Ce jus de fruit a été confectionné à partir de 150 kg. de pommes, gracieusement offerts par Monsieur FALLER, Directeur de la SAPAM à Mulhouse.



AU FIL DES MOIS



Janvier
Fête des aînés avec sa traditionnelle galette
des rois qui désigne son roi et sa reine



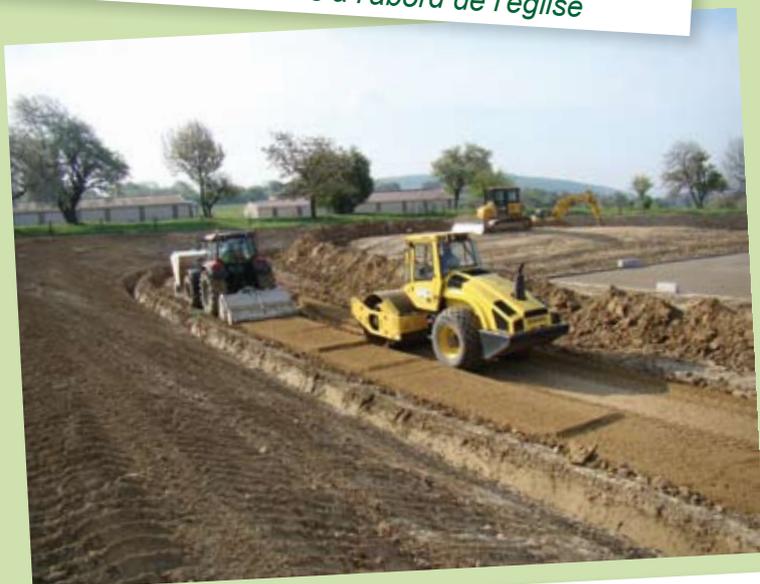
Janvier
Vœux du maire et présentation des lauréats des plus belles
illuminations de Noël du village



Février
Elagage des arbres à l'abord de l'église



Mars
Carnaval des enfants organisé par l'AOSE



Mars
Suite des travaux d'aménagement du terrain de foot



Mars
Travaux d'enfouissement des réseaux,
rue de la chapelle

AU FIL DES MOIS



Avril
Concert du printemps de la musique municipale



Mai
22ème édition de la fête des rues



Mai
9ème édition du tournoi d'échecs blitz «René Guerre »



Mai
Cérémonie du souvenir du 8 mai 1945



Juin
Gala de fin d'année de danse et de gym ASCL



Juin
Kermesse AOSE

AU FIL DES MOIS



Octobre
Travaux de réfection de la rue Haenlin prolongée



Octobre
Début des travaux du nouveau clubhouse



Octobre
Porte ouverte chez les pompiers



Novembre
Pose de la 1^{ère} pierre à l'EHPAD



Novembre
Marché de Noël organisé par l'AOSE



Novembre
Cérémonie du souvenir du 11 novembre 1918



Novembre
Commémoration du 65ème anniversaire de la Libération de Hochstatt



Décembre
Animation Arboricole à L'école maternelle

LE PERISCOLAIRE

« Villages et Patrimoine »

Comme chaque année, un thème, commun à tous les périscolaires de notre communauté de communes nous permet d'aborder des sujets variés. Cette année, nous avons travaillé sur le patrimoine de nos villages. Nous avons ainsi pu découvrir chaque village de la communauté de communes à travers diverses animations proposées par les équipes encadrantes des différents accueils de loisirs.



Ainsi, le 18 février, Anita, Michèle, Corinne et Noémie ont accueilli les enfants pour une visite commentée du village suivi d'ateliers jeux qui se sont déroulés dans les locaux du périscolaire.

Le centre de loisirs a également accueilli les enfants cet été. Pendant les deux dernières semaines de juillet, vous avez pu apercevoir des enfants à la recherche d'indices sur le village, partant gaiement à la pêche ou en visite à la ferme Haenlin. Ils ont même eu la chance de monter dans le clocher du village afin d'apercevoir les « énormes !!!! » cloches et l'horloge.

L'équipe d'animation est déjà en train de concocter de nouvelles animations pour 2010, pour un accueil agréable et enrichissant de vos enfants.



L'ECOLE MATERNELLE

81 élèves sont inscrits à l'Ecole Maternelle de HOCHSTATT :

-26 GS avec Mesdames MATHIOT Delphine, enseignante, et HASSLER Brigitte, ATSEM

-18 PS et 10 MS avec Mesdames REYMANN Isabelle, enseignante et directrice, et GAGNARD Martine, ATSEM

-15 PS et 12 MS avec Mesdames SCHLIENGER Anne-Marie, enseignante , et MARY Sylvie, ATSEM.

- Depuis le printemps 2009, les enfants travaillent dans le jardin potager aménagé par la Mairie de HOCHSTATT. Ces activités de jardinages se poursuivront chaque année.

- A l'automne, comme depuis quelques années, des ateliers de cuisine ont été animés lors de la semaine du Goût par des parents bénévoles. Un grand buffet a clôturé cette semaine.

- De nombreux parents se sont mobilisés pour encadrer des ateliers de bricolage pour le Marché de Noël de l'AOSE.

- Mardi 24 Novembre 2009, la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH a invité les enfants de l'Ecole Maternelle à voir un spectacle dans la salle de la Maison des Œuvres d'ILLFURTH : « PAS à PAS », réalisé par « Gavroche Théâtre ».

A l'école, nous avons aussi préparé les festivités de Noël avec, comme « mise en bouche », un spectacle donné par la Compagnie COCONUTS, « Ulysse et sa Bonne Etoile ».

- A l'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants rencontrent Saint Nicolas à l'école. Cette année, Monsieur le Maire est aussi venu le saluer...



L'ECOLE ELEMENTAIRE

Projets réalisés en 2009

De nombreux projets se sont concrétisés pendant l'année scolaire 2008/2009, parmi eux :

séjours éducatifs :

- séjour de trois jours dans le Doubs de la classe de CP de Mme TSCHAEN avec au programme : visite de la citadelle de Besançon, de la grotte d'Osselle, du dino-zoo ;
- voyage de quatre jours dans le Doubs, autour du thème de la préhistoire : ateliers dont le contenu pédagogique était de qualité (recherche de fossiles, peinture rupestre, fouilles), météo hivernale, restauration locale en lien avec le thème étaient au rendez-vous pour les deux classes de CE2/CM1 de Mmes GEYER et FERRY ;
- voyage de quatre jours à Paris de la classe de CM1/CM2 de M. KEGLER et Mme GENDRIN avec, au programme, visite du patrimoine de Paris afin d'aiguiser la curiosité des enfants : visite du Louvre, du Palais de la Découverte, de la Cité des Sciences, balade en bateau mouche, Tour Eiffel, quartier de la Défense, Arc de Triomphe).

Toutes les classes de l'école ont participé au dispositif « Ecole et cinéma » en allant voir chacune trois films. Les classes de CP et CM2 ont suivi un cycle d'initiation de six séances de patinage à la patinoire de Mulhouse. Un grand merci à tous les parents accompagnateurs bénévoles lors de ces activités.

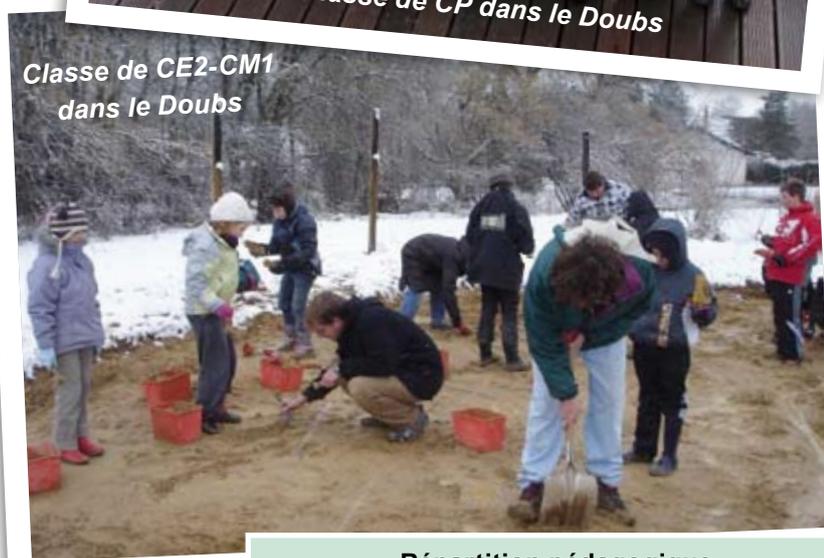
Tous ces projets bénéficient du soutien financier important de l'A.O.S.E. ainsi que de l'aide financière de la Mairie de Hochstatt (et également dans une moindre mesure de la Communauté de Communes d'Illfurth).



Classe de CM2 à Paris au Louvre



Classe de CP dans le Doubs



Classe de CE2-CM1 dans le Doubs



Patinage à Mulhouse

Répartition pédagogique année scolaire 2009 / 2010

CP : Melle Isabelle RUFENACHT / 17 élèves

CE1 : Melle Céline OLIVIER / 27 élèves

CE2 / CM1 A : Mme Anne GEYER / 25 élèves

CE2 / CM1 B : Mme Marie FERRY
Mme Marie-Annick GENDRIN
25 élèves

CM1 / CM2 : M. Thierry KEGLER
Mme Marie-Annick GENDRIN
25 élèves,

TOTAL : 119 élèves

Directeur : Thierry KEGLER

Le 25 novembre 2009 s'est déroulée la cérémonie de la pose de la 1ère pierre du nouvel EHPAD Schyrr.

Cérémonie symbolique marquant le démarrage des travaux de cet ambitieux mais nécessaire projet.

D'un coût total d'environ 10 500 000 €uros et d'une durée globale de 30 mois, la 1^{ère} phase de la construction devrait s'achever fin 2010, permettant ainsi le déménagement des résidents dans des locaux neufs.

La démolition du bâtiment existant inadapté aux besoins actuels permettra le démarrage de la 2^{ème} phase avec une finition complète fin 2011, début 2012.

Le nouveau bâtiment sera construit selon les normes à venir ; il est lauréat de l'appel à projet 2009, lancé par la Région Alsace et l'ADEME au titre des projets Bâtiment Basse Consommation Effinergie. C'est le premier établissement de ce genre en Alsace, voire en France.

L'Europe, au titre des fonds FEDER, participe également au financement du projet.

Les 300 000 €uros, versés par le Conseil Européen et les 100 000€ de l'ADEME, permettront d'amortir sur 5 ans les surcoûts liés aux investissements.

Un travail d'équipe a permis d'aboutir dans des délais raisonnables, à la concrétisation de cette opération, qui, dès 2011, permettra aux résidents de bénéficier d'un établissement moderne et fonctionnel accompagné par un personnel attentif et humain.



Animations au fil des jours



L'épiphanie



La chorale de Hochstatt



La chandeleur



100 ans



La soirée carnavalesque



L'association des 4 pattes



Visite des enfants aux résidents lors de leur cavalcade



Sortie à la fête d'octobre de Mulhouse



Fête de Noël

LE BARRAGE DE MICHELBACH

Le barrage de Michelbach est une retenue d'eau située sur le Michelbach, un affluent de la Doller qui est la plus méridionale des rivières du flanc alsacien des Vosges, sur le vallon de Michelbach à environ 335m d'altitude.

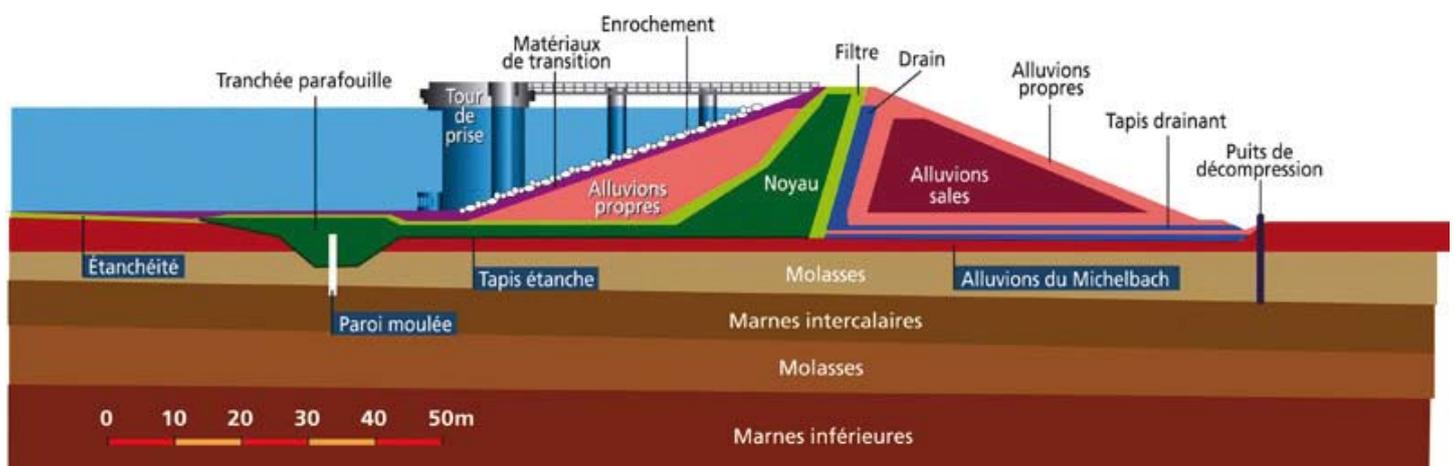
- Origine du projet :

C'est une étude entreprise par la Ville de Mulhouse intitulée « projet 1957 » qui aboutit notamment à une des conclusions suivantes : pour améliorer le rendement de la nappe, il est indispensable d'entreprendre l'aménagement hydraulique de la vallée, en vue de créer les réserves d'eau nécessaires à combler les déficits en période d'étiage

Au moment de l'étiage de la Doller (le plus bas niveau des eaux), en été et à l'automne, les ressources en eau risquaient d'être insuffisantes pour alimenter l'agglomération mulhousienne (220 000 habitants), les autres communes et les entreprises prélevant l'eau de la basse vallée de la Doller. En période de crue, une grande quantité d'eau pénètre dans la nappe phréatique, ce qui entraîne une remontée de son niveau. Au contraire, en été, lorsque les précipitations diminuent et que les volumes d'eau prélevés par les puits augmentent, on assiste à un abaissement de la nappe phréatique. C'est à ce moment-là que le barrage, avec sa capacité de 7,2 millions de m³, trouve son utilité en permettant de stabiliser le niveau de la nappe.

Grâce à ce barrage, l'ensemble de nos communes n'ont subi aucune restriction d'eau cette année pourtant bien sèche. On peut affirmer que ce barrage de Michelbach est un ouvrage indispensable pour maîtriser la nappe phréatique alimentant les différents syndicats des Eaux.

Une étude de faisabilité d'un second barrage en amont de l'existant est en cours actuellement, dans le but d'augmenter les réserves et d'assurer l'alimentation en eau des générations futures.



La beauté à la mode orientale



Escales et Tradition'Spa est une nouvelle enseigne qui vient d'ouvrir à Hochstatt au 63 Grand'Rue. Stéphanie FREY a choisi cette commune à la fois pour sa proximité avec Mulhouse et pour répondre à l'attente d'un certain nombre de clientes.

De plus, cet emplacement offre des possibilités de parking. Stéphanie a le diplôme d'esthéticienne. Elle a suivi des formations complémentaires et, en particulier, des stages dans une école de massage à Paris. Elle s'est ainsi spécialisée dans l'amincissement et le modelage par une méthode traditionnelle chinoise ou thaïe. Mais l'institut propose aussi des soins du visage et du corps sur le mode oriental et asiatique (Inde, Bali ou Japon), des séances de maquillage pour mariée ou pour une soirée avec uniquement des produits bio ou encore une épilation orientale au sucre et bien sûr beaucoup d'autres soins de beauté.

Pour assurer le confort des clients, les installations sont haut de gamme dont un hammam très réussi.

Pour y aller : l'institut est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 9h à 13h. Prendre rendez-vous au 03.67.11.12.04. Jusqu'au 31 janvier on peut profiter d'une offre découverte comprenant une entrée au hammam et un gommage au savon noir pour 20€, ou bien acquérir des chèques cadeaux. On y trouve également un grand choix de produits pour des soins variés.



Entreprise ROMANI Adrien

C'est en juillet 2009, qu'Adrien reprend les activités de l'entreprise familiale sanitaire et chauffage en créant l'entreprise ROMANI Adrien.

Ses principales activités sont le sanitaire et le chauffage dont tout particulièrement les énergies renouvelables (solaire - photovoltaïque - pompe à chaleur).

Ces nouvelles énergies sont des facteurs essentiels à la réduction de nos consommations et d'émission de gaz à effet de serre.

Quelques informations :

- Le chauffe-eau solaire individuel peut couvrir entre 45% et 60% de sa production en eau chaude sanitaire d'une maison individuelle.

- Le système solaire combiné peut couvrir environ 20% de sa production en eau chaude sanitaire et le chauffage d'une maison individuelle.

Ces produits sont actuellement subventionnés par la commune à hauteur de 150€ et par la Région Alsace à 450€, vous pouvez également jouir du prêt à taux 0% et d'un crédit d'impôt.

Mr ROMANI Adrien est titulaire du C.A.P. Installations Sanitaires (reçu en 1999), du C.A.P. Installations Thermiques (reçu en 2000) et du B.E.P. Équipements Techniques Énergie dominante à << Installations Thermiques>> (reçu en 2000).



Noces de d'or

1. M. et Mme BERTOLI André et Marie-Rose 12/06/1959

2. M. et Mme BRUNSTEIN Maurice et Simone 23/10/1959

3. M. et Mme DEHR Claude et Marie-Rose 27/06/1959

M. et Mme DESCHAMPS Marcel et Colette 27/01/1959

4. M. et Mme EICHINGER Pierre et Anne 30/10/1959

5. M. et Mme HAENLIN Bernard et Rosalie 16/11/1959

M. et Mme MATHIS Edouard et Marie-Madeleine 01/05/1959

6. M. et Mme SCHLIENGER Joseph et Monique 06/02/1959



1



2



3



4

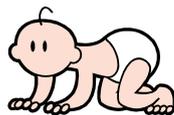


5



6

Naissances



SCHMITT Nahé (M)	le 15/01
PIERACCINI Giulian	le 01/02
FABBRO Matéo André Patrick	le 11/02
SCHNEIDER Zoé Odile Celsa	le 06/03
ARKOUB Clément William	le 28/03
ERNY Ornella Marie	le 09/05
FORTIN Simon	le 12/05
KIEN Valentine Naomy	le 24/05
BRUN Camille	le 31/05
GILLIG Noah	le 07/05
STAEDELIN Zoé Emilie	le 09/06
MOURARET Yvan Christian	
Auguste	le 20/06
RUFFIO Thaïs Chantal Béatrice	le 21/06
BURTIN Emeline Lucie Lola	le 22/06
HARTMANN Louis	le 03/07
LAÂCHI Isaac Abderahim	le 24/07
ABDELLAOUI Alia Lara-Mériem	le 14/08
RICHART Jules Bernard	
Jean-Claude	le 16/08
KELMENDI Erina	le 15/12

Décès



HASSELBACH épouse SCHLIENGER Christiane Eve Marie	le 09/01
WILSER veuve MAUSES Alice Marie	le 22/01
BAUCHET veuve MARTIN Ginette Raymonde Fernande	le 30/01
CLADEN Louis	le 07/03
SAUNER épouse SCHNEBELEN Rolande Violette Maria	le 15/03
BURGY Charles	le 28/03
STEIN veuve PHILIPP Madeleine Marie Louise	le 28/04
HAENLIN Jean Paul Antoine	le 04/05
SCHLIENGER veuve LEHMANN Marie Anne	le 08/07
ETSCHMANN Jean Pierre	le 20/07
MATHIS Edouard Emile	le 03/08
MEICHLER Yvan	le 03/08
MAILLARD Hyacinth Marie Joseph Henri	le 16/08
CALDART Raymond Albert	le 25/08
KAYSER Gilbert Joseph	le 28/08
WELTER Raymond Charles	le 03/09
BOSCH veuve BIERSOHN Reine	le 22/09
BURGY veuve KIRSTETTER Marie Cécile Elise	le 22/11
BISCHOFF veuve FOLTZER Colette Marie	le 02/12

Noces de diamant



a



b



c



d



e



f

a. M. et Mme BIENTZ Paul et Yvonne
16/09/1949

b. M. et Mme BUCHEL Auguste et
Angèle 27/05/1949

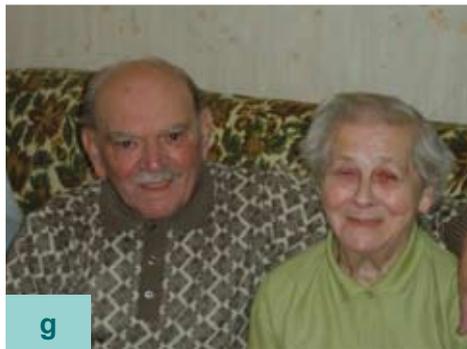
c. M. et Mme LERMUZEAUX Jean et
Marie-Louise 21/12/1949

d. M. et Mme MATHURIN Guy et
Yvette 25/06/1949

e. M. et Mme PERROT Raymond et
Fernande 23/04/1949

f. M. et Mme SCHYRR Romain et
Marie-Louise 29/08/1949

g. M. et Mme WOLF Charles et
Marie-Thérèse 30/09/1949



g



Mariages

SEIFRITZ Max Sylvain et BORNET Odile Monique Jacqueline
BRIDEN Jérémy Jean-Marie et HU Lin
ABDELLAOUI Mohamed Karim et BRÉGEON Virginie Carole
MURA Christophe Oscar Charles et STADLER Audrey Chantal
KOHLER Daniel Aloyse et SCHERRER Martine Lucile
TEXIER Mickaël et LUDWIG Sophie Anne
GLASSER Pierre Etienne et BRISSON Marjorie Marthe
LIDY Maxime et ROSENTHAL Valérie
CICCARELLI Franck et ROSÉ Virginie
CARCÉS Laurent et BACH Céline
TESSIER Cédric David et KAHLIG Vanessa Lavinia

le 20/02
le 22/04
le 25/04
le 23/05
le 05/06
le 03/07
le 03/07
le 03/07
le 10/07
le 25/07
le 19/09

MANIFESTATIONS 2010



Date	Heure	Manifestation	Association	Lieu
JANVIER				
8, 9, 15, 16	20h00	Théâtre - La bande à part au profit du Téléthon	La bande à part	Salle de musique
10	12h00	Repas des personnes âgées de la commune		Salle de musique
24	17h00	1 ^{er} concert du 130 ^{ème} anniversaire pour Nouvel An	Société de Musique	Salle de musique
30	20h00	Bal des Pompiers	Amicale des SP	Salle de musique
FEVRIER				
18	18h00	Projection - Les beautés de la nature	ASCL	Salle Elisabeth Schyrr
20	20h00	Bal de carnaval	ASH	
28	12h00	Repas carpes Frites	Société de Musique	Salle de musique
MARS				
13	9h30	Carnaval des enfants	AOSE	Rues du village
21	17h00	Audition de l'école de musique	École de Musique	Salle de musique
28	12h00	Repas carpes Frites	U.N.C.	Salle de musique
AVRIL				
2	11h30-13h	Carpes-frites à emporter	ASH	Stade - Rue du Moulin
17	20h00	Concert de printemps	Société de Musique	Salle de musique
MAI				
1	Journée	Marche de Muguet	ASH	Stade
8	11h00	Cérémonie du souvenir	U.N.C.	Monument aux morts
9	Journée	Fête des Rues	Comité des fêtes	Rues du village
29	14h00	Tournoi «Blitz René Guerre» (Échecs)	ASCL	Salle Elisabeth Schyrr
JUIN				
12	18h30	Gala de Danse	ASCL	Salle de musique
20	18h30	Fête de la musique	Société de Musique / Chorale	Salle de musique
26 et 27	Journée	Grepeltournier	ASH	Stade
26	14h00	Kermesse des Ecoles	AOSE	Complexe scolaire
AOUT				
15	14h00	Tournoi du bas Sundgau	ASH	Stade
27	20h00	Cinéma en plein air	AOSE	Ateliers Municipaux
OCTOBRE				
3	12h00	Repas carpes Frites	Société de Musique	Salle de musique
9	20h00	Concert d'Automne	Société de Musique	Salle de musique
23	20h00	Soirée Irlandaise	Société de Musique	Salle de musique
NOVEMBRE				
11	11h00	Cérémonie du souvenir + repas	U.N.C	Monument aux morts
20	20h00	Concert - Banquet - Bal de la musique	Société de Musique	Salle de musique
26	10h à 20h	Marché de Noël	AOSE	Salle Elisabeth Schyrr
28	10h00	Concert Ste Cécile à l'église	Société de Musique	Eglise
DECEMBRE				
12	15h00	Concert/Fête de Noël des musiciens	École de Musique	Salle de musique

LE PASSEPORT BIOMETRIQUE



Désormais, les services de la mairie ne gèrent plus les demandes de passeport. Pour obtenir un passeport biométrique, il faudra déposer sa demande auprès des services des mairies d'un certain nombre de villes dont Altkirch, Andolsheim, Cernay,

Colmar, Dannemarie, Ensisheim, Ferrette, Guebwiller, Habsheim, Huningue, Illzach, Kaysersberg, Masevaux, Mulhouse, Munster, Neuf-Brisach, Ribeauvillé, Rixheim, Rouffach, Saint-Amarin, Saint Louis, Sainte Marie aux mines, Sierentz, Thann, Wintzenheim, Wittelsheim et Wittenheim.

Le passeport sera remis par la mairie où a été déposée la demande.

Les documents à fournir pour les personnes majeures sont les suivants :

- le formulaire de demande rempli et signé
- un extrait de l'acte de naissance (en faire la demande à votre mairie de naissance par courrier ou par mail.)

ATTENTION : le livret de famille personnel ou celui des parents n'est plus accepté pour justifier de son état-civil.

- 2 photographies d'identité récentes, identiques et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, sur fond clair neutre et uni, de format de 3,5 x 4,5 cm. Vous avez la possibilité soit de faire réaliser au préalable les photos chez un professionnel ou dans une cabine spécialisée, soit de faire réaliser les photos dans une des stations de recueil installées dans les mairies habilitées lors du dépôt de la demande

- la preuve de la nationalité française (si l'extrait de l'acte de naissance que vous avez fourni, ne permet pas d'établir formellement votre nationalité)



- un justificatif récent de votre domicile, à vos nom et prénom (document original)
- des timbres fiscaux pour un montant de 88 ou 89 € suivant que les photos auront été réalisées en mairie ou non
- un document officiel avec photo vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration, permis de conduire, permis de chasser, etc...)
- votre ancien passeport en cas de renouvellement.

Concernant les mineurs, désormais les enfants ne peuvent plus être inscrits sur le passeport des parents. La demande doit être présentée par une personne exerçant l'autorité parentale et le passeport d'un mineur ne peut être remis qu'en présence de son représentant légal.

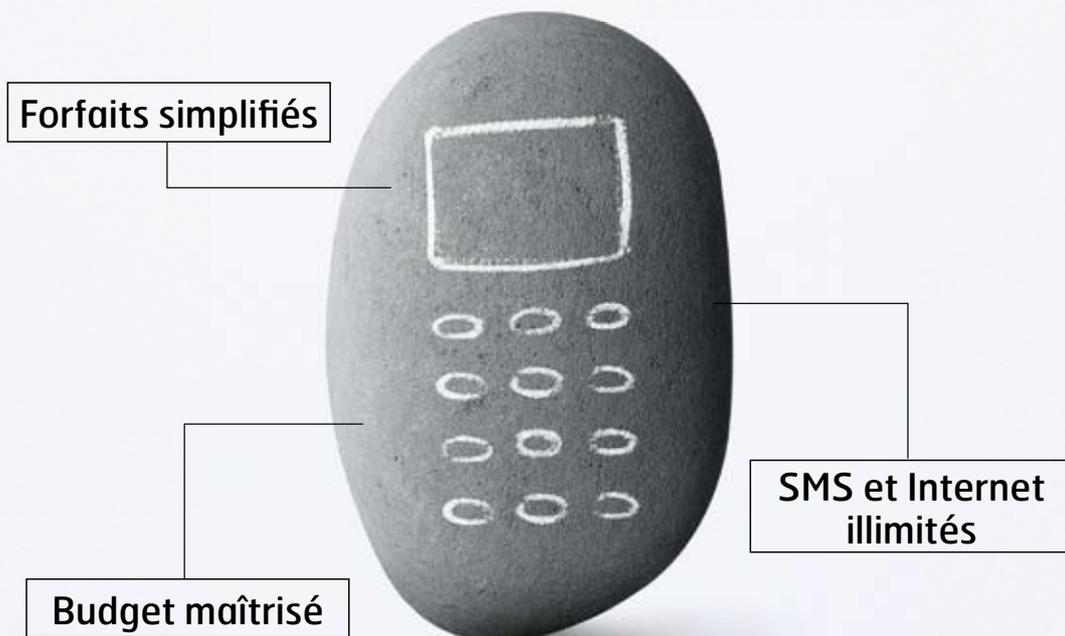
ATTENTION : le livret de famille des parents n'est plus accepté pour justifier de l'état-civil des enfants.

ADRESSES UTILES

Police secours	17
Pompiers	18
SAMU	15
Dépannage Electricité	0 810 333 068
Dépannage Gaz	0 810 433 068
Dépannage Eau	0 810 463 463
Mairie de Hochstatt	03 89 06 24 33
Relais Poste	03 89 06 25 46
Gendarmerie d'Illfurth	03 89 25 40 06
Office National des Forêts	03 89 40 84 78
Brigade verte	03 89 74 84 04
Curé de la paroisse	03 69 19 07 24 06 86 95 70 16
Collège de l'III Illfurth	03 89 08 40 00

Ecole maternelle: (Hochstatt)	03 89 06 28 33
Ecole primaire: (Hochstatt)	03 89 06 37 33
Périscolaire Hochstatt	03.89.32.11.27 06.73.92.46.76
Collège Lycée Episcopal Zillisheim	03 89 06 50 11
Médecin Schwartz Francis Hochstatt	03 89 06 17 11
Maison de retraite Œuvre Schyrr	03 89 06 24 88
Dentiste Mlle Blin Barbara	03 89 32 25 38
Infirmière Mme Geiss Agnès	03 89 07 09 24

En attendant que la **téléphonie mobile**
devienne aussi simple...



... le plus simple
c'est de passer au Crédit Mutuel

Quand le Crédit Mutuel décide de se lancer dans la téléphonie mobile, c'est qu'il a véritablement quelque chose de nouveau à vous apporter : la simplicité.

Parce que, quand la téléphonie mobile devient simple, elle est accessible à tous. **Forfaits simplifiés, budget maîtrisé, SMS et Internet illimités...** profitez de l'offre téléphonie la plus innovante et la plus simple, Crédit Mutuel Mobile !

Venez vite vous renseigner dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

Avec Crédit Mutuel Mobile, abonnez-vous à la simplicité !

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS. Forfait C le Mobile premier avec engagement 12 ou 24 mois. SMS Illimités en France Métropolitaine entre 2 personnes physiques et à usage privé. Limitation du débit au-delà de 500 Mo d'usage Internet /mois. Services de l'opérateur NRJ Mobile proposés par le Crédit Mutuel.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel de la Région d'Illfurth

6 grand rue - 68720 Illfurth – Tél. : 0820 894 635* – E-mail : 03115@cmcee.creditmutuel.fr

Agences à Spechbach Le Bas et à Hochstatt

2 guichets automatiques à votre disposition à Illfurth

1 guichet automatique à Spechbach Le Bas